



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



AGIR



Les Yvelines sont un territoire diversifié où coexistent la dynamique économique du Grand-Paris, des réalités urbaines - anciennes ou plus récentes, prospères, ou plus pauvres - et un espace rural et forestier étendu et moins dense. Maintenir l'harmonie de ce territoire, rééquilibrer les chances et les opportunités des Yvelinoises et des Yvelinois, c'est largement la mission de notre collectivité départementale, acteur public puissant mais proche de son terrain.

Allier croissance économique, progrès social et préservation de l'environnement dans une politique de développement durable acceptée par le plus grand nombre, n'est pas une mince affaire. Mais c'est l'affaire de tous, de l'individu à l'organisation internationale, du local au global. Personne ne détient la solution et la modestie s'impose. Mais chacun, à son niveau, a un rôle à jouer.

Dans ce nouveau mandat, notre Assemblée départementale a décidé de sortir de sa zone de confort. Nos moyens sont limités, nos compétences restreintes, l'essentiel des politiques que nous mettons en œuvre, des normes et règles que nous devons respecter pour agir, est défini par l'État : il nous serait aisé de plaider l'impuissance. Mais devant la multiplication des urgences - environnementale et climatique, sociale et économique, sanitaire et stratégique -, l'enjeu n'est pas de chercher des alibis mais d'agir.

Pour agir notre Département dispose d'un atout : la sobriété dont il a toujours fait preuve dans la dépense de l'argent public - il est depuis de longues années le plus performant de France - lui permet de financer un puissant budget d'investissement, environ 400 M€ consacrés chaque

année à renforcer l'attractivité de notre territoire et à préparer son avenir, dans les domaines de l'éducation, des infrastructures, des transports, de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche, à préserver son héritage culturel et naturel.

Notre solidité financière n'est pas une fin en soi ; c'est elle qui nous permet d'investir des centaines de millions dans les grands systèmes de transports en commun comme EOLE et le T13, d'accueillir à Satory les laboratoires de recherche de la prestigieuse Ecole des Mines, de financer l'équipement numérique de 120 000 jeunes yvelinois, le soutien scolaire des enfants confiés à l'aide sociale, la remédiation écologique de la « mer des déchets » de Chanteloup, les maisons de santé, les bus de service public qui sillonnent nos zones rurales, la rénovation urbaine de nos quartiers les plus pauvres.

Bon nombre de nos initiatives que ce rapport présente sont innovantes et originales en ce sens qu'elles n'existent pas ailleurs. Elles s'appuient sur des convictions fortes : celle qu'on peut faire mieux en dépensant moins, la modernité de nos institutions communales et départementale qui répondent à un besoin profond de proximité et de pragmatisme, la nécessité de la solidarité territoriale, celle d'aller bien plus loin dans la décentralisation et la déconcentration des responsabilités. L'exigence d'exemplarité, enfin, qu'illustrent les engagements que nous avons pris de privilégier systématiquement la construction écologique, de réduire et d'électrifier notre flotte automobile avant la fin de 2023, de porter à 15% la part des personnes en insertion professionnelle dans nos effectifs, de faire réaliser à échéance régulière un bilan indépendant de nos émissions de gaz à effet de serre.

Année après année, en nous efforçant de dégager des indicateurs de plus en plus pertinents, nous reporterons ici nos progrès et nos difficultés afin de permettre à chacune et à chacun d'entre vous de construire son opinion sur notre démarche, notre engagement et, en définitive, notre utilité en faveur d'un développement plus durable des Yvelines.

Pierre BÉDIER,
Président du Département des Yvelines

SOMMAIRE

Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres nécessités.

Il s'agit d'un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

C'est dans cette démarche de progrès que souhaite s'inscrire l'action du Département des Yvelines : **promouvoir une croissance économique locale de qualité, permettre un accès de tous aux services publics essentiels, veiller à la préservation des ressources locales.**

ÉCONOMIE

8-9 Maîtriser nos dépenses

10-11 Développer l'attractivité du territoire

12-13 Aménager durablement le territoire

14-15 Adapter notre action à la ruralité

16-17 Éole, le renouveau de la Vallée de Seine

18-19 Travailler à l'égalité des chances



SOCIAL

22-23 Santé

24-25 Insertion

26-27 Autonomie

28-29 Protéger l'enfant

30-31 Un employeur responsable



ENVIRONNEMENT

34-35 Bilan carbone

36-37 Agence environnementale

38-39 Transition énergétique

40-41 Une administration exemplaire

42 Agriculture durable



COVID-19

43 Accompagner les Yvelinois pour faire face à la pandémie

NOS OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

44-49 Piloter les politiques sectorielles pour une action performante et durable

50-51 Notes - Lexique





MAÎTRISER LA DÉPENSE POUR INVESTIR ET PRÉPARER L'AVENIR

Le Département des Yvelines est un gestionnaire public responsable. La maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et l'utilisation de modèles d'intervention innovants lui permettent d'investir au service de l'attractivité de son territoire, tout en maintenant une pression fiscale faible.

Qu'il agisse en investissant dans des infrastructures publiques, en soutenant ses communes ou en accompagnant des porteurs de projets, le Département participe de manière décisive au développement des Yvelines. Il le fait en privilégiant la qualité des projets et leur adéquation avec les réalités du territoire (zones rurales et urbaines, quartiers prioritaires, etc.).



MAÎTRISER NOS DÉPENSES POUR UNE ACTION PUBLIQUE RESPONSABLE ET DURABLE

Le Département des Yvelines est le moins dépensier de France par habitant. Cette sobriété permet de dégager une forte capacité d'investissement au service des Yvelinois et du développement de leur territoire. Notre gestion est responsable vis-à-vis des contribuables mais aussi durable car elle préserve nos capacités à agir pour les générations futures, en maintenant un très faible endettement. Cette rigueur est d'ailleurs reconnue par les notations de Standard & Poor's (AA soit la note maximale pour une collectivité) et d'Ethifinance (89/100).

Le Département agit en « entrepreneur de service public ». En cherchant en permanence à faire mieux avec moins, nous affirmons notre responsabilité à l'égard des contribuables qui nous financent. Le Conseil départemental des Yvelines gère son budget et ses investissements au service d'un avenir durable.

Malgré la baisse constante des dotations de l'Etat, le Département offre **une fiscalité parmi les plus basses de France** (4^e rang national).



FONCTIONNEMENT

>>> **726** €/hab.

Le département le moins dépensier de France (moy. nationale 913€/hab)



INVESTISSEMENT BP 2021

>>> **365** M€

3^e département de France par son effort d'investissement, dont 1/3 consacré au développement durable.



UN DOUBLE OBJECTIF : FAIRE PLUS AVEC MOINS

Dans un pays où les dépenses publiques pèsent près de 62% de la richesse produite (source INSEE, 2020) la recherche de la performance est essentielle. Malgré le cadre contraint dans lequel le Département exerce ses compétences (définition des « règles du jeu » par le pouvoir central, commande publique, statut de la fonction publique, etc.), nous nous efforçons d'atteindre cette efficacité. L'une de nos méthodes consiste à **concevoir des projets où la même dépense publique sert plusieurs objectifs d'intérêt général**. Par exemple :

- La **mise en œuvre de brigades environnementales**, pour entretenir nos espaces naturels et favoriser la mise en activité des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ;
- **Yvelines Etudiants Seniors (YES+)**, un dispositif qui propose des emplois étudiants pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ;
- La création de la société **C'Midy**, chargée de la restauration et de l'entretien de nos collèges, qui offre des emplois d'insertion et privilégie des circuits courts d'approvisionnement.

DES OPÉRATEURS SPÉCIALISÉS ET AGILES AU SERVICE DES POLITIQUES DU DÉPARTEMENT

En créant des opérateurs spécialisés, le Département se dote d'une expertise opérationnelle dans les champs de l'autonomie (Autonomy'), de l'insertion (Activity'), du numérique (Seine-et-Yvelines Numérique) de l'environnement (Seine-et-Yvelines Environnement) ou encore de l'aide aux petites communes (Ingénierie).

Un exemple ? **Activity'**, via le **programme départemental d'insertion (PDI)**, s'engage à répondre aux besoins du Département en proposant un **accompagnement des bénéficiaires du RSA dans la levée de leurs difficultés d'accès à l'emploi** (garde d'enfant, maîtrise du français, etc.) ainsi que des opportunités de mise en activité (contrats aidés, clauses d'insertion, etc.).

Cette base d'expertise formée par les opérateurs départementaux est mise au service des autres collectivités (communes, intercommunalités) à des conditions avantageuses.

MUTUALISER POUR ÉCONOMISER

La gestion rigoureuse du Département s'appuie également sur la **mutualisation de dépenses de structure**. Plusieurs directions ont ainsi été unifiées avec le Département des Hauts-de-Seine (éducation, bâtiments, Europe, commande publique).

Nous nous efforçons également de faire profiter l'ensemble des acteurs publics du département de solutions mutualisées. Notre service d'entretien routier, déjà partagé avec les Hauts-de-Seine, entretient les routes communautaires rurales de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ; la centrale d'achat de Seine-et-Yvelines Numérique offre des tarifs d'achats attractifs aux communes pour leurs acquisitions numériques et informatiques. Car, dans un pays qui souffre d'une dépense publique excessive, les économies que nous pouvons faire faire à d'autres ne nous sont pas indifférentes.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE **PAR L'INVESTISSEMENT**

Le Département investit massivement en faveur des infrastructures de transports (EOLE, Tram 13, Ligne 18 du Grand Paris Express), du numérique et de l'enseignement supérieur et de la recherche, convaincu que ces équipements renforcent l'attractivité du territoire.

Cette action vise en particulier le **renouveau industriel de la vallée de la Seine** et le **renforcement du pôle tertiaire de Saint Quentin-Versailles**.

LE FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

■ Le Département a réalisé, via son opérateur **Seine-et-Yvelines Numérique**, l'équipement du territoire en fibre optique avec 18 mois d'avance sur l'échéance nationale. 100% des foyers des 259 communes des Yvelines peuvent désormais avoir accès au Très Haut Débit. **Grâce à un montage innovant unique en France, cet investissement de plus de 100 M€ n'aura rien coûté aux contribuables.**

■ Avec près de 37 000 étudiants, **les Yvelines sont un territoire dynamique en matière d'enseignement supérieur et de recherche.** Le Département souhaite renforcer ce rayonnement en investissant 159 M€ en faveur des laboratoires de recherche de Mines Paris à Satory, du développement du pôle universitaire du Mantois ainsi que de l'Institut d'études politiques (IEP) de Saint-Germain-en-Laye. Ces établissements offriront un environnement d'excellence aux chercheurs, étudiants et professeurs qui y travailleront.

■ Pour répondre à la pénurie de personnels soignants et offrir des outils d'excellence en matière de recherche médicale, le Département a également souhaité **soutenir trois projets de santé**, pour près de 60 M€ de financements départementaux :

- Le **Campus des métiers de la santé** aux Mureaux, pour répondre à la pénurie de professionnels du médico-social ;
- L'**Institut de santé parasport connecté (ISPC)**, porté par le Professeur François Genêt et qui vise à développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;
- « **L'Hôpital virtuel** » de Guyancourt, porté par l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) et le groupement hospitalier territorial (GHT) Sud, pour mettre notamment le numérique au service de la formation des soignants.

UNE POLITIQUE AGRICOLE VISANT À ACCOMPAGNER LES EXPLOITANTS ET À RENFORCER LES CIRCUITS COURTS

Avec 42 % de son territoire couvert par des espaces agricoles, le **Département des Yvelines est le second département agricole d'Île-de-France**. Poursuivant un objectif de compétitivité de son outil agricole, il a soutenu 26 projets en 2021. Le Département accompagne également les exploitants confrontés à des épisodes climatiques extrêmes via un fonds de soutien, qui a permis d'aider 34 exploitations en 2021.

Au-delà, le Conseil départemental souhaite **développer une politique ambitieuse de circuits courts** en créant des outils de structuration de l'offre agricole des Yvelines. Les premières études ont été réalisées en 2020-2021, en partenariat notamment avec les Fermes de Gally, et se traduiront par la mise en place d'un plan d'actions ambitieux dès 2022.



■ Le Département soutient le **développement du plateau de Satory** à Versailles afin d'en faire un acteur majeur de la recherche & développement (R&D) francilienne. Un pôle de recherche dédié aux mobilités innovantes, abrité au MobiLAB, bâtiment construit grâce au concours financier du Département, accueille près de 150 chercheurs (VEDECOM, Institut Gustave Eiffel, Nexter System). L'implantation en 2024 des trois laboratoires de recherche de l'école des Mines Paris (intégralement financée par le Département), qui rassemblera près de 300 chercheurs, renforcera le dynamisme de Satory.

UN SOUTIEN DÉCISIF AUX RÉSEAUX DE TRANSPORT

Les infrastructures de transport sont indispensables à l'attractivité du territoire. Dans un département étendu, largement rural et périurbain, l'usage de la voiture reste indispensable pour nombre d'Yvelinois. Le Département accompagne ces besoins en continuant d'investir pour son réseau routier mais en développant également les transports en commun et l'intermodalité, selon une approche durable. Outre la ligne EOLE (voir infographie pages 16-17), le Département investit 200 M€ en faveur du Tram 13 Express, qui améliorera les liaisons Nord-Sud. Il verse chaque année à Île-de-France Mobilités, l'opérateur en charge des transports franciliens, une contribution de 20 M€.

En définitive, entre 2015 et 2020, la part du budget mobilités consacrée aux transports en commun est passée de 16% à 50%, preuve de l'engagement du Département en faveur d'investissements durables.



>>> **100%**

des foyers yvelinois ont accès à la fibre



>>> **207** M€

d'engagements financiers en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de la formation médicale

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Le Département est le garant de la **solidarité territoriale entre villes, bourgs et villages**, en participant au financement de leurs projets (équipements, logements, accueil d'activités, routes, etc.) et en prenant à sa charge ceux qui ne sont pas à leur portée financière. **Son action améliore la qualité de vie offerte aux Yvelinois** (services publics, logements, commerces de proximité, équipements culturels).

LE DÉPARTEMENT, UN GARANT ESSENTIEL DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Département des Yvelines est le **premier soutien des communes et intercommunalités du territoire**. Face à la diversité des besoins locaux et aux moyens inégaux dont disposent les communes, le Département veille à un juste aménagement du territoire en soutenant prioritairement les territoires les moins aisés. En 2021, l'aide du Département a permis la création ou la rénovation de **62 équipements locaux** (soit 38 M€ de subventions), tels que des écoles, des gymnases ou encore des espaces verts.



>>> **38 M€**
consacrés à l'aide
aux projets communaux
en 2021

UN ENGAGEMENT SANS ÉQUIVALENT EN FAVEUR DE L'ÉCOCONSTRUCTION

Le Département des Yvelines a pris un engagement fort en matière d'écoconstruction : tous ses projets de construction doivent désormais utiliser des matériaux biosourcés (comme le bois) et des énergies renouvelables.

Cet engagement fait du Département des Yvelines un acteur public pionnier en la matière. **Ainsi d'ici 2026, le Département va construire ou reconstruire 15 collèges avec un haut niveau d'exigence environnementale**, correspondant à un investissement de 525 M€.

AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENT ET ACCOMPAGNER SON ADAPTATION

Le Département soutient les communes bâtisseuses dans leur effort de construction et de diversification de leur parc de logements, notamment en faveur des logements locatifs sociaux, locatifs intermédiaires et d'accession aidée à la propriété. Le dispositif départemental « PRIOR Yvelines » aide à **financer les opérations de logement, les équipements scolaires et les espaces publics nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants**. Le Département a ainsi mobilisé 71 M€ en 2021 pour aider 16 communes à construire plus de logements.

En complément, le Département aide les communes à remplir leur obligation de 25% de logements sociaux : un dispositif innovant leur permet, via le dispositif Yvelines Prévention Carence, de recycler des logements existants, parfois en mauvais état, ou de transformer des bureaux en logements sociaux. Cette alternative à la construction neuve répond à une exigence légale et sociale, tout en minimisant l'impact sur l'environnement, et en évitant aux communes concernées de payer de lourdes amendes. De 2019 à 2021, 2 100 logements sociaux ont été créés par ce biais et grâce à l'appui du bailleur social du Département, Les Résidences Yvelines Essonne (LRYE).

Le Département des Yvelines a créé en décembre 2020 un Office foncier solidaire (OFS). Sa mission est de déployer le bail réel solidaire (BRS), un dispositif innovant d'accession sociale à la propriété qui dissocie le terrain du bâti : les accédants à la propriété acquièrent uniquement le bâti et paient une redevance d'occupation du terrain, qui reste propriété de l'OFS. Ce mécanisme permet de diminuer significativement le coût d'accès à la propriété. Dès 2021, sept opérations correspondant à 172 logements en BRS ont été engagées (investissement OFS de 9,5 M€).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Département lutte depuis plus de dix ans contre la précarité énergétique des ménages yvelinois en déclinant sur son territoire le programme national Habiter Mieux qui apporte aux propriétaires modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement, une aide financière et un accompagnement technique gratuit. Depuis 2015, plus de 5 000 propriétaires yvelinois ont été soutenus dont près de 700 sur l'année 2021. En moyenne, ils ont bénéficié d'une aide départementale de 4 300€ (5,7 M€ investis par le Département depuis 2019).

À compter de 2022, la création par le Département du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) va permettre d'élargir cette aide à tous les propriétaires yvelinois, quel que soit leur niveau de ressources.

De plus, le Département souhaite offrir aux Yvelinois un guichet unique pour leur permettre également de répondre à l'adaptation de leur logement au vieillissement (aides techniques, domotique, etc.). À terme, la rénovation énergétique et l'adaptation du logement au maintien à domicile seront proposées au sein de guichets départementaux de proximité. L'objectif : rendre ces solutions mieux accessibles et plus économiques.



POLITIQUE CULTURELLE : LE CHOIX DU PATRIMOINE

Contrairement à d'autres champs d'intervention, la culture est une compétence partagée par toutes les collectivités territoriales (Communes, Départements, Régions, Etat). Cette situation peut entraîner une multiplication des interventions qui nuit à la bonne compréhension de l'ensemble et favorise une hausse des dépenses publiques. Pour limiter ce risque, le Département a décidé de privilégier l'investissement dans de grands équipements culturels.

Le Château de Versailles bénéficie du soutien du Département pour son entretien (6 M€ en 2021 pour la restauration des grilles de l'Orangerie et des groupes sculptés) et la promotion des savoir-faire (5,6 M€ en 2020 pour la rénovation de la Grande Écurie). Le Département a également mobilisé une aide à l'investissement exceptionnelle de 15 M€ pour aider le Château de Versailles à surmonter la crise du COVID-19.

En parallèle, le Département accompagne les communes yvelinoises dans leurs projets de restauration, qu'il s'agisse d'édifices, d'objets d'arts ou de documents d'archives. En 2021, ce sont près de 1,14 M€ d'aides qui ont été accordées. Enfin, le Département soutient les communes rurales de manière innovante en engageant des actions vertueuses de conservation préventive, destinées à entretenir régulièrement le patrimoine pour limiter ensuite les opérations de restauration lourdes et coûteuses. En 2021, il a ainsi engagé près de 200 000 € pour la création de carnets d'entretien des édifices (constats sanitaires) qui devraient aboutir en 2022 à la réalisation des travaux d'entretien (650 000 €), qui seront également soutenus financièrement par le Département.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





PRÉSERVER UNE RURALITÉ AUTHENTIQUE ET DYNAMIQUE

Le Département est soucieux d'adapter son action à l'espace rural (18% de la population pour 72% de la superficie des Yvelines). **Les services publics mobiles du Département** permettent de se rapprocher des usagers pour leur garantir un égal accès aux services publics.

De plus, le Département soutient les **projets de développement des communes rurales** avec des dispositifs sur-mesure, respectueux de leurs particularités.

UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Bien que la désertification médicale ne se limite pas aux zones rurales, elles sont souvent les plus touchées par ce phénomène. Pour y répondre, le Département a engagé des investissements importants afin de construire neuf maisons médicales en milieu rural (13,5 M€). Trois sont déjà ouvertes à Condé-sur-Vesgre, Guerville et Bonnelles et deux autres le seront en 2022 à Maule et à Dampierre-en-Yvelines. Au total, ces neuf projets mobilisent 65 praticiens dont 16 médecins généralistes.

Le Département a également noué un partenariat avec la conférence de médecine générale d'Île-de-France pour former des praticiens au tutorat d'étudiants en médecine. En trois ans, près de 300 maîtres de stage ont été formés.

INGÉNIERY : UN OPÉRATEUR AU SERVICE DES COMMUNES RURALES

Ingéniery est l'agence départementale au service des communes et intercommunalités rurales. Elle les accompagne dans le montage et la réalisation de leurs projets et leur apporte l'assistance technique et juridique dont elles ont besoin.

En tant qu'agence départementale, Ingéniery contribue à la stratégie départementale d'**aménagement et de développement durables de l'espace rural**. Pour les territoires ruraux, cet équilibre est fondé sur la préservation et la valorisation des espaces naturels et agricoles, d'une part, et le renforcement des petites villes et des bourgs (pôles structurants et pôles d'appui), d'autre part.

Ingéniery assiste ses 176 adhérents – communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) – **dans la définition et la réalisation de leurs projets :**

- ▶ construction, rénovation, ou extension d'**équipements publics** ;
- ▶ réalisation de **travaux de voirie** et réseaux divers ;
- ▶ construction ou réhabilitation de **logements communaux** ;
- ▶ réalisation d'**opérations d'aménagement** ;
- ▶ élaboration, révision ou modification de **documents d'urbanisme** et de prestations d'études urbaines diverses ;
- ▶ rédaction et publication de **marchés publics** de toutes natures ;
- ▶ restauration du **patrimoine monumental** ou mobilier.
- ▶ **conseil juridique** en matière de contrats, délégations de services publics, rédaction d'actes juridiques des communes (hors RH), procédures diverses, analyse de documents.

Ingéniery offre ainsi des services adaptés aux besoins de ses membres et favorise la mutualisation des moyens, pour garantir un haut niveau d'expertise aux communes rurales. Cette solidarité s'illustre notamment dans la restauration et la mise en valeur du patrimoine.



RURALOGY' : UN PROGRAMME AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES

À travers le programme RuralogY, le Département **soutient les communes rurales pour la revitalisation de leurs centres-bourgs**. L'aide financière qu'il propose vise à atteindre l'équilibre économique des opérations de création de logements, rendu difficile en secteur rural par la petite taille des projets, l'absence d'aides de l'État et les contraintes économiques liées à l'intervention sur du bâti ancien. Depuis sa création en 2015, RuralogY a ainsi contribué à la production de 188 logements locatifs sociaux. 4,9 M€ sont alloués à ces opérations.

UN SOUTIEN FINANCIER DÉTERMINANT AUX COMMUNES RURALES

Avec la création du contrat rural Yvelines + en 2020, le **Département a doublé ses aides à l'équipement des communes rurales** (32 M€ sur 2020-2025 contre 8 M€ sur 2017-2019). À fin 2021, ce sont au total 85 opérations (équipements scolaires, sportifs, culturels, salles polyvalentes, espaces publics, etc.) qui ont été soutenues par le Département (9,3 M€ de subventions départementales).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



>>> **9,3 M€**

d'aides aux communes rurales en 2021

>>> **13,5 M€**

investis dans les maisons médicales rurales

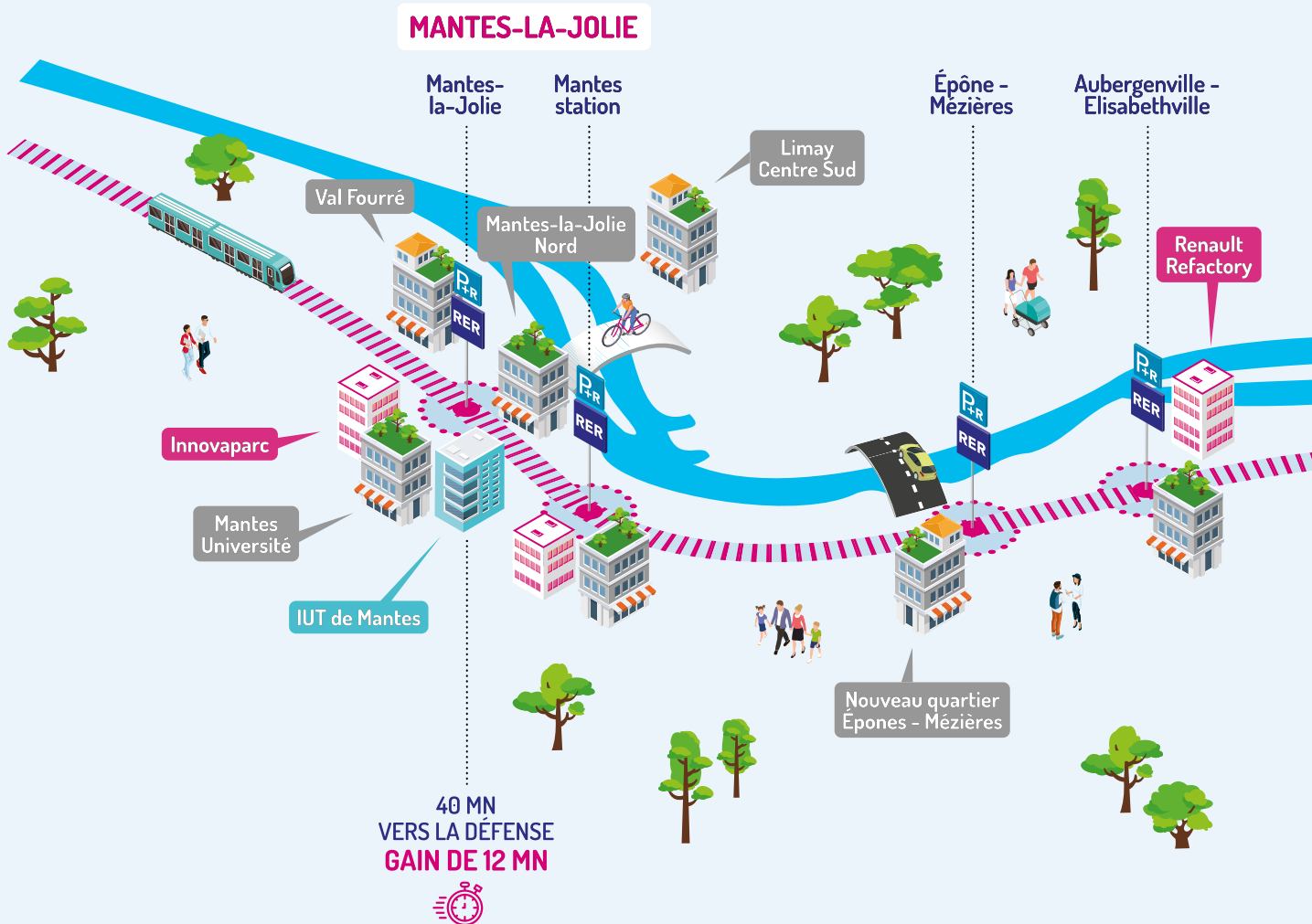
ÉOLE: UN MOYEN DE TRANSPORT PUBLIC MODERNE POUR REVITALISER LA VALLÉE DE SEINE

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAINS

260 M€ D'INVESTISSEMENT

Le prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie (projet ÉOLE) sera décisif pour l'attractivité et la desserte de la Vallée de Seine. Le Département apporte un soutien indispensable au bouclage financier du projet, à hauteur de 260 M€.

Au-delà de la ligne ferroviaire ÉOLE, le Département aide à structurer les projets urbains qui jalonnent son parcours. Un travail d'identification des besoins et de mise en cohérence permet ainsi l'émergence de nouveaux quartiers autour des gares ÉOLE (logements, équipements publics, pôles multimodaux et services). 7 000 logements devraient être créés à terme, avec un double objectif de rationalisation des espaces bâtis et de proximité des habitants de l'offre de transports.



LÉGENDE

-  Ligne RER E (Éole)
-  Ligne tramway T13
-  Gare RER E (Éole)
-  Parking relais
-  Pont routier
-  Passerelle
-  Développement économique
-  Enseignement supérieur
-  Quartier de gare
-  Projet urbain
-  Aménagement environnemental

MIEUX CONNECTER CE TERRITOIRE AUX ZONES D'EMPLOI

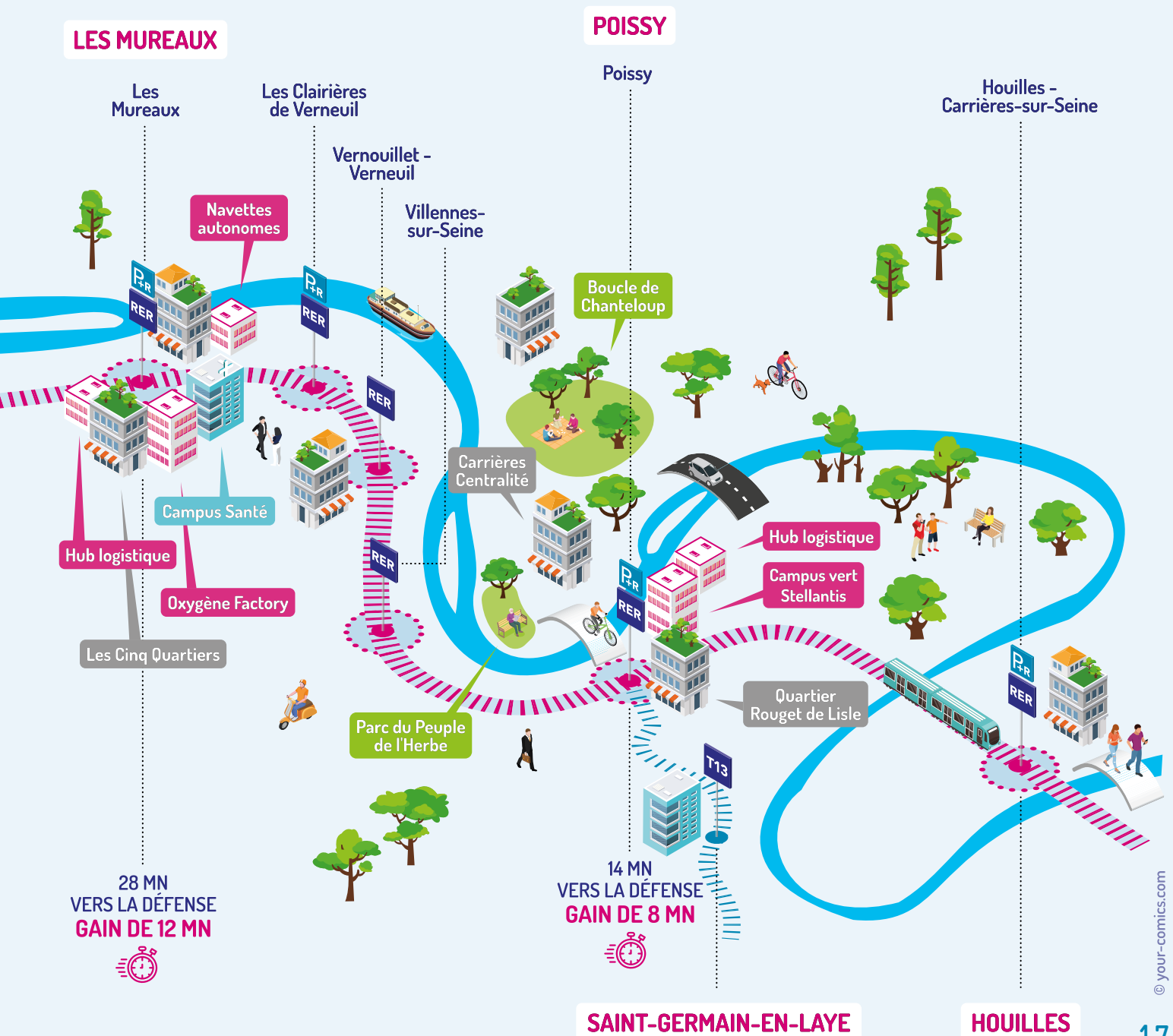
Enfin, le projet EOLE sera un levier de développement puissant pour la Seine-Aval, en plaçant par exemple Les Mureaux à 32 minutes de Paris Saint-Lazare. La ligne E sera également la plus interconnectée d'Île-de-France, avec toutes les lignes de RER, 10 des 14 lignes de métro, 7 lignes de trains, 5 lignes de tramway, et une centaine de lignes de bus. Cette infrastructure essentielle à la Seine Aval permettra ainsi de renforcer la mobilité et l'emploi de ses habitants.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES MUREAUX

POISSY



TRAVAILLER À L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Face au désengagement de l'État, le Département a décidé de **faire de la rénovation urbaine une priorité politique** pour favoriser l'égalité des chances dans ces quartiers. Pour ce faire, le Département fait le choix d'une **géographie d'intervention élargie à 31 quartiers**, soit 9 de plus que celle retenue par l'Etat. Des moyens exceptionnels sont mobilisés en subventions et maîtrise d'ouvrage, avec une enveloppe départementale de 380 M€ sur la période 2015-2021. **Le Département est ainsi le premier financeur de la rénovation urbaine dans les Yvelines.**

L'action du Département vise en particulier à **proposer une offre éducative attractive et innovante, engager une transformation ambitieuse de l'habitat, renforcer et renouveler les services de proximité et désenclaver les quartiers.**

OFFRIR LES MEILLEURS OUTILS ÉDUCATIFS

En charge du bâti scolaire, de son entretien et du numérique, le Département souhaite porter, en partenariat avec l'Education nationale, une démarche d'exemplarité. La qualité des établissements scolaires présents dans les quartiers de la rénovation urbaine est essentielle à la promotion de la mixité sociale et à la réussite des élèves. Cette conviction explique notre volonté d'**équiper les principaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de collèges innovants.**

Le nouveau collège de Mantes-la-Jolie illustre cette volonté. Au sein du quartier du Val-Fourré, ce collège innovant qui accueille près de 600 élèves offre un **environnement d'excellence entièrement repensé, à l'aide d'experts** : un amphithéâtre, des salles de classe modulables, des bureaux individuels pour les enseignants, des maisons référentes pour les collégiens, etc. Représentant un investissement départemental de 33 M€, le nouveau collège de Mantes-la-Jolie met la conception du bâtiment au service du projet pédagogique.

Le Département souhaite poursuivre et amplifier ses efforts avec de nouveaux collèges innovants (Chanteloup-les-Vignes, Sartrouville, Les Mureaux, Trappes), qui permettront en particulier de rapprocher l'enseignement primaire de l'enseignement secondaire via des cités scolaires et feront de l'apprentissage de l'anglais une exigence au cœur du projet d'établissement.



DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENT DE QUALITÉ

Dans le cadre des projets de rénovation urbaine des 10 prochaines années, le Département soutient la **construction de 4 150 logements en diversification, la réhabilitation de 6 115 logements et la résidentialisation** (aménagement d'espaces végétalisés aux abords du logement) **de 5 900 logements.**

>>> **135 000**

habitants en QPV
(soit près le 10% de la population des Yvelines)

>>> **39%**

ont moins de 25 ans
(33% en moyenne yvelinoise)

>>> **42%**

sont sans diplôme ou niveau BEPC
(22% en moyenne dans les Yvelines)



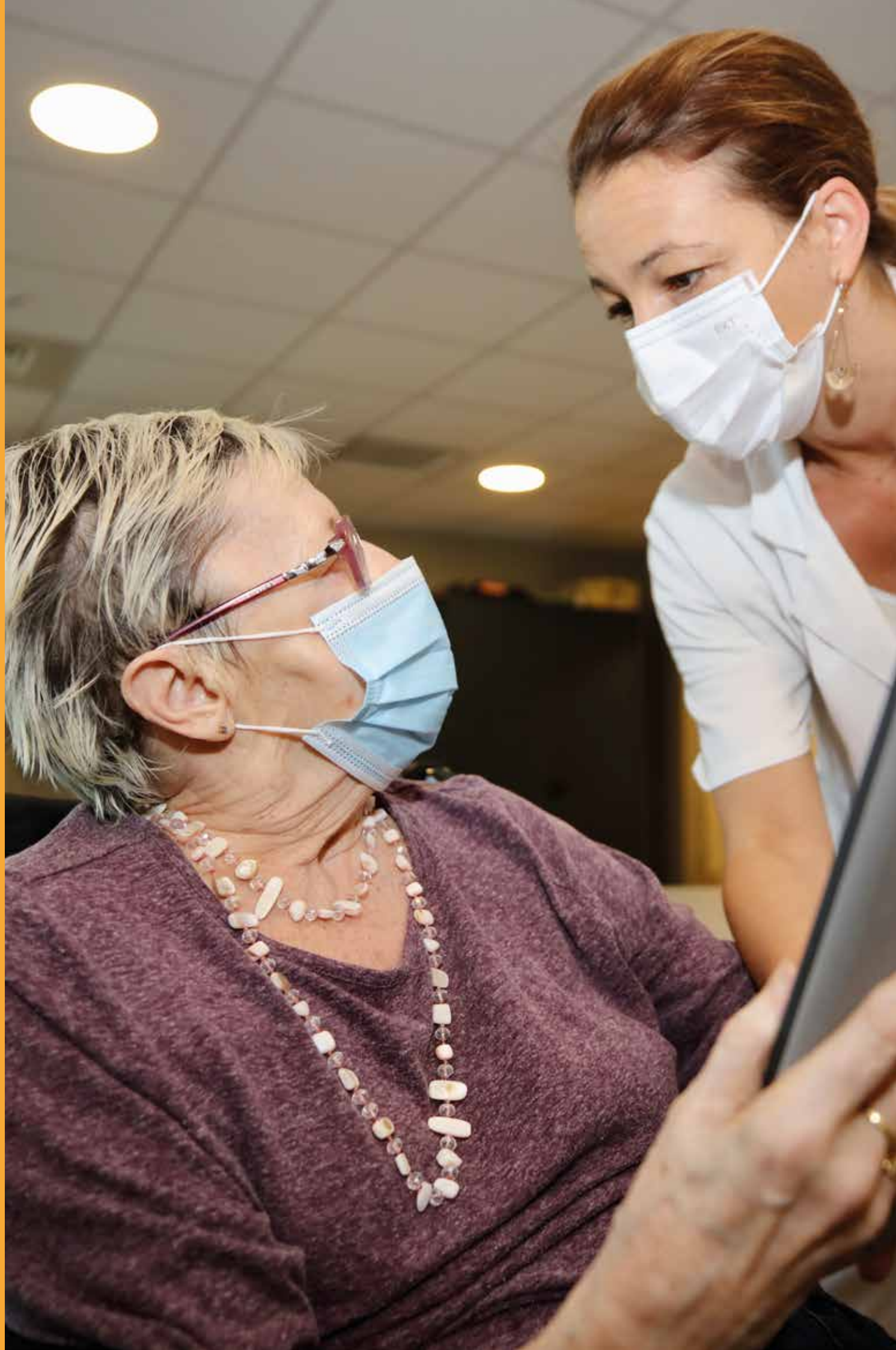
PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS MÉDICO-SOCIAUX DE PROXIMITÉ

Le Département souhaite également doter chaque QPV d'un équipement médico-social pour offrir aux habitants une prise en charge de proximité. C'est dans cet esprit que des services départementaux dédiés à l'insertion, à la santé et à l'enfance (65 agents) se sont installés dans les locaux de l'ancien hôtel des impôts du quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, aux côtés des services de l'Assurance Maladie. Ce pôle médico-social permet ainsi de **renforcer l'offre de services à destination de ces populations.** D'autres projets d'implantation sont à l'étude.

En matière d'accès à la santé dans les communes comportant un QPV, le Département finance également la **construction de cinq maisons médicales**, dont deux sont d'ores et déjà ouvertes (Aubergenville depuis 2019 et Carrières-sur-Seine depuis début 2022). Elles rassemblent 35 praticiens dont 9 médecins généralistes. Ces projets seront rapidement enrichis par des cabines de téléconsultation, qui renforceront l'offre de soins.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE







SOLIDARITÉS : UNE ACTION INNOVANTE AU SERVICE DES YVELINOIS LES PLUS FRAGILES

Le Département est un acteur incontournable des solidarités. Il est en charge de l'action sociale auprès de nombreux publics : les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes confrontées à des difficultés sociales ou d'insertion, les enfants et leur famille.

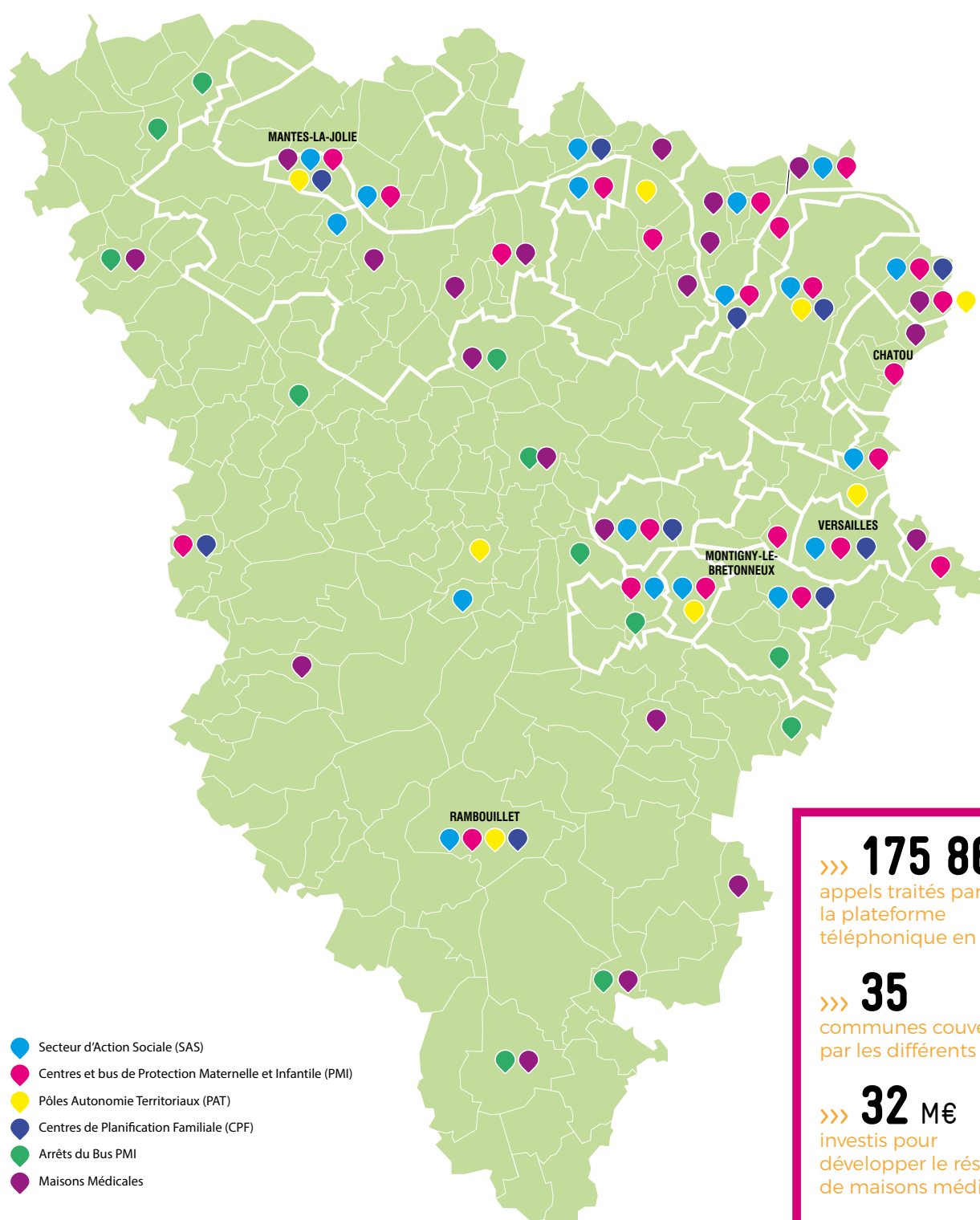
Le Département est un véritable acteur de proximité. Il agit avec volontarisme pour redéfinir sa politique sociale et répondre à cette problématique constante : en matière de cohésion sociale, comment faire mieux et plus, sans dépenser davantage ?

Pour optimiser son efficacité, il a choisi de privilégier l'innovation et de mettre en œuvre un programme d'investissement ambitieux, qui place les Yvelinoises et les Yvelinois au cœur de sa politique.

SANTÉ À PROXIMITÉ

Les services départementaux sont présents sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Cette proximité participe à la **cohésion sociale** et permet de **répondre aux besoins des Yvelinois**.

LE DÉPARTEMENT DÉPLOIE DES SERVICES DE PROXIMITÉ SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE



175 866
appels traités par la plateforme téléphonique en 2021

35
communes couvertes par les différents bus

32 M€
investis pour développer le réseau de maisons médicales

CRÉATION D'UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE 22 MAISONS MÉDICALES

L'Île-de-France est le premier désert médical de France. Les Yvelines n'échappent pas à cette difficulté de taille : les professionnels de santé sont en nombre insuffisant pour répondre aux besoins de la population. Pour limiter ce phénomène et promouvoir l'attractivité médicale, le Département a investi près de 32 M€ pour financer la rénovation ou la construction de 22 maisons médicales sur l'ensemble du territoire. S'ajoutent 14 maisons de santé ainsi que le déploiement en 2022 de 50 lieux de télémédecine (télécabines, bornes,...). Ainsi, le Département facilite l'accès à des médecins, dentistes ou psychologues afin d'apporter aux Yvelinois les plus fragiles le suivi complet auquel ils ont droit.

Le Département a financé la **création de 300 postes de maîtres de stage** supplémentaires pour accompagner les étudiants de la faculté de médecine de l'Université Versailles Saint-Quentin (UVSQ). Le Département cherche aussi à attirer les internes dans les Yvelines, en indemnisant le déplacement si le lieu de stage des internes se situe en secteur rural ou en zone peu desservie par les transports en commun.

DES ROBOTS CHIRURGICAUX POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SOINS

En 2020 et 2021, le Département a financé à hauteur de **3,3 M€ l'acquisition de deux robots chirurgicaux** pour l'hôpital Mignot de Versailles (GHT Sud Yvelines) et le centre hospitalier de Poissy Saint-Germain-en-Laye (GHT Nord Yvelines). Ils permettent de renforcer l'attractivité des établissements, d'augmenter le nombre d'interventions réalisées chaque année, de réduire la douleur et la durée de l'hospitalisation des patients.

UN ACCUEIL CIBLÉ ET EFFICACE

Le département poursuit le développement de sa démarche qualité dans les services accueillant du public. Ces services permettent aux Yvelinois d'accéder plus facilement à leurs droits. Dès le premier contact, ils sont pris en charge et **accompagnés dans leurs démarches dans les domaines d'intervention du Département**. Tous les Services d'Action Sociale sont équipés d'un espace numérique afin de les accompagner dans leurs démarches en ligne.

Un accueil téléphonique via le centre d'appels, situé à Mantes-la-Jolie, permet un contact rapide avec une réponse adaptée et personnalisée. Les **numéros Allô** se sont d'ailleurs enrichis cette année du Allô Autonomie. En complément, les Yvelinois ont maintenant la possibilité de prendre rendez-vous en ligne à tout moment sur la plateforme **monespace.yvelines.fr**. Par ailleurs, le nouveau portail **assmat.yvelines.fr** facilite la mise en relation des assistants maternels et des parents en recherche d'un mode d'accueil.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Dans les centres de PMI de nombreux professionnels, médecins, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, ou psychologues sont à la disposition des Yvelinoises pour les aider à prendre soin de leurs enfants, sans avance de frais. **Le Département réalise environ 72 000 consultations par an auprès des femmes enceintes et enfants de moins de 6 ans**. Les PMI gèrent également les bilans de santé en école maternelle : chaque année, 90 % des jeunes âgés de 3-4 ans bénéficient de différents dépistages, du contrôle de calendrier vaccinal et d'un examen clinique. Le déploiement progressif du dossier médical dématérialisé permet de garantir le traitement sécurisé des données patient.

MOBILITÉ DES SERVICES : TROIS BUS POUR UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE

Avec 61% de communes de moins de 2 000 habitants, le Département adapte ses services publics aux enjeux de mobilité en zone rurale. Il déploie une offre de services itinérants pour lutter contre l'isolement des Yvelinois ruraux, et notamment réduire leurs difficultés d'accès aux soins.

■ Le **bus PMI** (protection maternelle et infantile) propose des consultations et des actions de prévention à destination des femmes enceintes, des nourrissons et des enfants de moins de 6 ans. Créé en 2017, le bus dessert 13 communes et réalise 1 500 consultations chaque année.

■ Le **Bus Job Insertion** est un espace « ressource » itinérant facilitant l'accompagnement de tous les demandeurs d'emploi. Une vingtaine de communes sont visitées chaque mois.

■ Le **Vaccybus** a permis d'accueillir près de 4 000 Yvelinois pour des actions de vaccination ou de dépistage COVID. Avec le reflux de la crise sanitaire, le Vaccybus retrouvera sa vocation initiale de **Bus Santé**. Il sera équipé d'une cabine de téléconsultation et circulera sur 9 communes.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





INSERTION : FAVORISER L'ACTIVITÉ, LA QUALIFICATION ET LE RETOUR À L'EMPLOI

Depuis 2015, le Département a fait le choix d'**engager une politique d'insertion volontariste** en créant l'agence d'insertion Activit'Y, dédiée à l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) – 184 M€ d'allocations versés en 2021.

Mise en activité professionnelle, qualification et levée des freins à l'embauche sont les priorités de ce groupement d'intérêt public qui a permis à 5 000 Yvelinois de reprendre le chemin de l'emploi en 2021. **Plus de 800 entreprises et grands employeurs publics** du territoire sont mobilisés chaque année aux côtés du Département et contribuent à renforcer l'engagement sociétal des acteurs économiques du territoire.

UN JOB BUS DE L'INSERTION ET UNE ÉQUIPE ENTREPRISE : QUAND L'EMPLOI VA AU-DEVANT DES CANDIDATS

Un bus itinérant plutôt qu'un bureau permanent, c'est le pari que le Département prend pour s'assurer que tout un chacun, quel que soit l'endroit où il habite, puisse se saisir des opportunités d'emploi du territoire. Le **Bus Job Insertion** circule dans 20 communes en milieu rural et offre un accompagnement à tous les chômeurs en démarche d'insertion (emploi, formation, reconversion).

L'équipe « entreprises » d'Activit'Y, avec ses 5 chargés de relation entreprises, assure le relais entre le Bus Job Insertion et les offres d'emploi locales. En charge de connecter les candidats en insertion avec les employeurs, cette équipe d'experts de l'emploi place chaque année plus de 200 candidats en contrat (en CDD de plus de 6 mois et CDI).

ACTIVITY' : DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI PERSONNALISÉES ET INNOVANTES

Pour garantir une sortie rapide et efficace de la précarité, l'agence d'insertion conçoit des formules qui s'attaquent simultanément aux difficultés sociales et professionnelles. À titre d'exemple, l'accompagnement global, partenariat emblématique entre le Département et Pôle emploi, permet de coordonner tous les intervenants de l'insertion et de l'emploi. Il a bénéficié à plus de 2 000 Yvelinois en 2021. 54% d'entre eux ont pu reprendre un emploi ou une formation en moins de 12 mois.

Les aides à la mobilité durable figurent parmi les premiers facteurs d'accès à l'emploi. Le partenariat avec le Laboratoire de la mobilité inclusive, Wimoov, a répondu à cette problématique en favorisant les déplacements professionnels de plus de 400 candidats en 2021. Les « Garages solidaires » avec Renault Mobilize/Renault RSE complètent cette offre : ils permettent d'acquérir un véhicule neuf à faible émission et de bénéficier de l'entretien à prix coûtant.

GARANTIR UNE REPRISE D'EMPLOI DURABLE PAR LA FORMATION

Avec son opérateur Activity', le Département offre aux entreprises et aux employeurs publics l'opportunité de former des candidats en insertion à des métiers et des compétences qui participent à la cohésion territoriale. **Il finance et développe, avec ses partenaires, des parcours qualifiants dans les filières où les besoins de main-d'œuvre se sont intensifiés :** services aux personnes âgées et handicapées, BTP/construction, entretien des espaces verts, nettoyage/propreté, commerce/vente, transports, logistique, sécurité.

La société d'économie mixte C'Midy, qui emploie et forme chaque année 240 bénéficiaires du RSA pour l'entretien et la restauration dans les collèges, ou encore le partenariat avec l'agence Autonomy' qui prépare aux métiers de l'aide à domicile, contribuent à cette ambition de faire **converger effort d'insertion et développement de compétences recherchées sur le marché du travail.**

LOGER LES JEUNES YVELINOIS POUR LEUR PERMETTRE D'ÊTRE AUTONOMES

Dans le cadre du Programme Yvelines-Résidences destiné à **soutenir la création de logements à destination de publics spécifiques**, le Département des Yvelines a financé, à hauteur de 8,3 M€, sept résidences étudiantes, deux résidences jeunes actifs et quatre foyers de jeunes travailleurs, ce qui a permis la création de 1 221 solutions d'hébergement pour les jeunes yvelinois.



>>> **6 983** candidats
actuellement en parcours d'accompagnement et préparation à l'emploi (92+78)

>>> **1 400** recrutements
réalisés via contrat ou clause d'insertion en 2021

>>> **800** entreprises
ont recruté ou travaillé avec des personnes en parcours d'insertion via Activity' en 2021

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES, 1^{ER} EMPLOYEUR D'INSERTION DE FRANCE

Le Département propose des **contrats de transition vers l'emploi durable** qui permettent aux candidats d'expérimenter des métiers offrant de réelles perspectives professionnelles. En 2021, le Département a employé 462 bénéficiaires du RSA, soit 13% de ses effectifs, dans le cadre de contrats aidés « Parcours emploi compétences » (PEC). Ces collaborateurs travaillent notamment au service de l'entretien des espaces naturels, de la restauration collective et de la sécurité, la maintenance et les travaux dans les bâtiments.

Ce type de contrat, qui peut être activé par tous les employeurs publics (hôpitaux, Ehpad, communes) avec l'appui d'Activity', permet de développer l'insertion en « activant » la dépense d'allocation. Le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics, appuyé par Activity', et les contrats dans les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) participent de la même logique. **Ils permettent chaque année à plus de 1 400 candidats d'être en contrat dans une entreprise d'insertion ou une entreprise titulaire d'un marché public** dans les secteurs du BTP, de la construction, du ferroviaire, du tri et de la gestion des déchets...

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





AUTONOMIE : PROLONGER ET SÉCURISER LE MAINTIEN À DOMICILE

Alors que 85% des Français souhaitent vieillir chez eux*, en 2030, la France comptera 6,1 millions de personnes âgées de 75 à 84 ans. Autonomie, sérénité, repères, ou encore environnement humain, sont autant de facteurs qui contribuent à vouloir rester chez soi, ce qui de plus représente un plus faible coût pour la collectivité. **Le Département des Yvelines s'engage en faveur du maintien à domicile**, tant pour les personnes âgées qu'handicapées, avec un double objectif : **prolonger et sécuriser**.

Le Département innove également dans la **recherche de solutions alternatives d'hébergement** favorisant le lien social (colocations intergénérationnelles, accueil familial...), la professionnalisation des intervenants et l'utilisation des nouvelles technologies. En 2021, le Département a consacré 283 M€ pour l'aide et l'autonomie des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.

* 1 selon un sondage IFOP/Sociovision, réalisé en 2019

DES INNOVATIONS NUMÉRIQUES POUR MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

La crise sanitaire a souligné l'isolement dont pouvaient souffrir les personnes âgées vivant dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Suite à la distribution de tablettes numériques pendant le premier confinement (lire page 43), le Département a créé le projet « Innovations en EHPAD ». L'utilisation d'innovations technologiques permet d'aider nos aînés à conserver une vie sociale. Le projet propose de les accompagner et de mettre à leur disposition des casques de réalité virtuelle ou des robots afin, notamment, de leur faire vivre des expériences immersives (visites de musées, voyages, activités ludiques, etc.), qui cassent la routine.

DOMYCILE : UN BOITIER CONNECTÉ AU SERVICE DES PERSONNES DÉPENDANTES

Depuis 2021, le Département déploie un **boitier connecté chez les personnes dépendantes bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)**. Il permet d'assurer une continuité des aides de manière hautement sécurisée par l'enregistrement de la date, du temps passé et des prestations réalisées au domicile de l'utilisateur (aide-ménagère, soins, accompagnement, etc.). Les informations sont transmises aux services du Département qui en assurent le contrôle et sont stockées en toute confidentialité.

HANDICAP ET VIEILLESSE : CONSTRUIRE UNE OFFRE ADAPTÉE ET ÉVOLUTIVE EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT ET DE SERVICES À DOMICILE

Les Yvelines manquent de places en établissements pour les adultes et enfants handicapés. Ce constat est aggravé par un vieillissement de la population accueillie dans ces établissements et un taux de rotation très faible. Résultat : 10 ans d'attente pour avoir une place !

Au regard du manque, notamment, d'établissements d'accueil et d'hébergement pour les personnes atteintes de troubles du spectre autistique ou en situation de handicap psychique, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont décidé d'agir. Le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Patrick Devedjian, situé aux Mureaux, a été inauguré en septembre 2021. Cette plateforme d'hébergement et de services interdépartementale propose 158 places dont 116 places d'hébergement diversifiées (permanent, temporaire, urgence et séquentiel). Elle a nécessité un investissement de 31 M€. Au total, les foyers permettent de proposer un accompagnement adapté aux besoins de 300 personnes.

Pour l'accompagnement de nos aînés, le Département a lancé un plan pluriannuel de transformation et de modernisation de l'offre en EHPAD en favorisant des projets de rénovation et de construction immobilière portés par les gestionnaires (en moyenne 20 M€ par an d'aides à l'investissement du Département sur 5 ans) proposant des modes d'accueil diversifiés et séquentiels : accueil de jour itinérant, accueil temporaire ou d'urgence, accueil de nuit, Alzheimer, personnes en situation de handicap vieillissantes

YES : LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE AU SERVICE DU MAINTIEN À DOMICILE

Bien vivre et bien vieillir chez soi pour un senior ne se limite pas à un suivi médical et à une aide à domicile. L'isolement social est également une réalité pour de nombreuses personnes. Pour répondre à cette préoccupation, le Département a créé en 2020 le dispositif Yvelines-Etudiants-Seniors (YES). Il propose aux lycéens, demandeurs d'emploi/ bénéficiaires du RSA, auxiliaires de vie et aux étudiants, d'effectuer des visites de convivialité au domicile des seniors isolés. Depuis sa mise en place, le dispositif a permis d'assurer plus 9 000 visites et plus de 26 000 appels téléphoniques auprès de 8 000 personnes âgées. Près de 400 agents de convivialité ont été employés.

Le Département a créé également 336 logements à destination des seniors autonomes au travers de résidences intergénérationnelles financées par le programme Yvelines-Résidences.

AUTONOMY : UNE AGENCE CRÉÉE POUR « SERVIR ET PROTÉGER »

Depuis 2021, l'agence interdépartementale 'AutonomY', créée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, met en œuvre un programme de soutien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Sa mission principale est d'**améliorer la qualité des services d'aide à domicile** et de **sécuriser le parcours des personnes âgées et handicapées**.

L'innovation est au cœur de ses projets : le « **Hub Innovation** » réunit laboratoires de recherche, start up et porteurs de projets afin de tester les solutions numériques de demain. La domotique (introduction de technologies dans l'habitat pour un meilleur confort de ses habitants) et la robotique ouvrent de belles perspectives. L'agence travaille aussi à renforcer l'attractivité des métiers de l'autonomie et accompagne les professionnels et les demandeurs d'emploi dans leur professionnalisation. C'est un enjeu considérable pour permettre aux Yvelinois qui en ont besoin d'être pris en charge

>>> En 2021 le Département a versé près de **252 M€** d'aides individuelles au titre du handicap ou de la dépendance

>>> **106 000**
C'est le nombre de personnes de + 75 ans dans les Yvelines

>>> Entre 2020 et 2021, **6 000** boîtiers DomYcile ont été installés

>>> **27 000**
Nombre de visites réalisées en 2021 dans le cadre de YES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





PROTÉGER L'ENFANT ET INVESTIR POUR L'AVENIR DES JEUNES

Par ses compétences en matière d'éducation et d'action sociale (PMI, aide sociale à l'enfance, prévention spécialisée, collèges, numérique scolaire, etc.) et son ancrage territorial, le Département est un acteur primordial des politiques en faveur de la jeunesse. Particulièrement attentif aux plus vulnérables, notamment les enfants accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance, le Département s'engage tout au long de la vie des jeunes et les soutient dans la construction d'une vie d'adultes épanouis. **Grâce à la prévention et la protection face aux risques sanitaires et sociaux, le Département promeut l'égalité des chances et facilite une entrée réussie dans la vie d'adulte.**

SOUTIEN SCOLAIRE, MENTORAT ET INSERTION

Le Département mène une **politique affirmée en faveur de l'égalité des chances** en offrant les moyens à tous les jeunes yvelinois de réussir leur parcours vers l'autonomie (insertion, logement, accompagnement, etc.).

En septembre 2021, le Département a lancé le programme « Mentor & Moi » dédié aux jeunes de 6 à 15 ans confiés à l'aide sociale. La démarche, inédite en France, vise à soutenir l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences psychosociales et de culture. Le Département accompagne aussi les jeunes dans leur orientation. Ce programme permet également de lutter contre la précarité étudiante en confiant les missions de mentorat à des étudiants formés et rémunérés pour ces activités.

Le Département poursuit son accompagnement auprès des jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour leur permettre de **démarrer leur vie d'adulte dans les meilleures conditions possibles**. 50% des places dans les programmes d'accès à l'emploi de l'Agence ActiviY' sont réservés à ces jeunes (lire page 25). Ils peuvent également suivre des formations, participer à des ateliers de découverte des métiers, être accompagnés pour préparer des entretiens d'embauche ou encore bénéficier d'aides au permis de conduire.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT : LE PASS+

Le Département offre à chaque jeune, de la 6^e à sa majorité, une aide annuelle de 80€ (100€ pour les boursiers) pour financer ses activités sportives et culturelles extrascolaires. Cette opération concerne 150 000 jeunes et 2 700 organismes sportifs ou culturels. En 2021, le Pass + représente 2,9 M€ qui contribuent aussi à soutenir le tissu associatif culturel et sportif yvelinois.

LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Selon une étude de l'Observatoire national de la vie étudiante publiée fin 2020, la crise sanitaire a induit des transformations importantes des conditions de vie et d'études des étudiants. Dans ce contexte, le Département des Yvelines a mis en place en 2021 un plan de lutte contre la précarité étudiante pour **faciliter le quotidien des étudiants, l'accès à l'alimentation et à la restauration** et le soutien à l'activité rémunérée par la **création de « jobs étudiants »**.

Parmi les actions concrètes, figure notamment la prise en charge par le Département de l'euro restant à charge pour les repas des étudiants dans les restaurants universitaires du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Le Département s'est également engagé, avec le soutien de l'agence Activity', dans le **déploiement d'une épicerie solidaire mobile** à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ).

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS PLACÉS

La première responsabilité du Département est de s'assurer de la sécurité de ces enfants et du respect de leurs droits. Une cellule spécifique dédiée au contrôle de ses établissements a donc été créée afin de s'assurer de leur bon fonctionnement. Les critères d'inspection sont nombreux : salubrité des locaux, investissement du personnel, respect des réglementations... Fin 2021, 72% des établissements d'accueil avaient été inspectés.

L'INSTITUT DU PSYCHOTRAUMATISME DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

En 2021, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont créé un centre unique en France au service de l'équilibre psychique des jeunes. En lien étroit avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE), l'Institut de prise en charge du psychotraumatisme de l'enfant et de l'adolescent, constitue **une réponse innovante aux besoins en soins psychiques des enfants pris en charge**.

L'Institut est chargé de construire un réseau territorial de professionnels, en capacité d'offrir des prises en charge de proximité. Dirigées par le Professeur Mario Speranza, pédopsychiatre, les équipes de l'Institut (pédopsychiatre, psychologue, assistante sociale, infirmier, éducateur spécialisé, chercheur) développeront également des actions de formation, en priorité à destination des professionnels de l'ASE, afin d'améliorer le dépistage, l'évaluation et la prise en charge du psychotraumatisme. Enfin, l'Institut hébergera un pôle de recherche qui aura pour objectif de renforcer et diffuser la connaissance scientifique des psychotraumatismes de l'enfant et de l'adolescent.



En 2021 :

>>> **100%**
des enfants en famille
d'accueil ont bénéficié de
l'accompagnement d'un
mentor

>>> **400**
jeunes accueillis par l'ASE
ont entre 16 et 21 ans, cha-
cun bénéficie d'un héberge-
ment et d'un accompane-
ment adapté (à son niveau
d'autonomie)

>>> **250**
places réservées par Activity'

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





**NOS AFFICHES NE SERONT JAMAIS
ASSEZ GRANDES POUR VOUS ENCOURAGER
À PRENDRE SOIN DE VOUS !**

Votre ambition au service de ce qui compte vraiment.



LE DÉPARTEMENT DES YVELINES, UN EMPLOYEUR RESPONSABLE ET À L'ÉCOUTE

En tant qu'employeur engagé sur son territoire, le Département des Yvelines propose de nombreux métiers **porteurs de sens, au service du développement local, de tous les Yvelinois et plus particulièrement des publics les plus fragiles**. Même si en tant qu'employeur public, nous évoluons dans un système contraint qui limite nos marges d'action en matière de ressources humaines, notre ambition est d'être un employeur responsable et innovant.

PROPOSER DES EMPLOIS DE QUALITÉ

Le Département favorise le recours à des emplois durables : 86 % des 4 232 collaborateurs sont sur des emplois permanents. Le taux d'absentéisme pour maladie reste en baisse avec 6,26% en 2021 (6,61% en 2019, 7,30% en 2017) et est toujours inférieur à la moyenne dans la fonction publique territoriale (8,37% en 2018).

■ Le modèle C'Midy

C'Midy, l'opérateur de restauration scolaire dans les collèges du département, agit pour limiter les emplois à temps partiel subi. La recette ? Développer la polyvalence entre activités de restauration et d'entretien pour deux tiers de ses effectifs.

■ Un accueil à la hauteur pour les nouveaux collaborateurs

Dès l'arrivée de nos nouveaux collaborateurs, nous les accompagnons au travers d'un parcours d'intégration et de découverte de notre collectivité. Au programme : 27 sessions « Bienvenue à Bord ! », 11 sessions « Au cœur de nos métiers » et l'intégration à des promotions virtuelles sur Teams. En 2021, 95% des participants ont trouvé ce parcours enrichissant.

■ Une organisation du travail plus souple grâce au télétravail

Mis en place en 2018 au Département des Yvelines, le télétravail est pratiqué régulièrement par près de 30 % des collaborateurs. 8 espaces de co-working sont mis à disposition sur le territoire, pour limiter les déplacements domicile/travail.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE CHACUN

Le Département accompagne ses collaborateurs dans leur projet professionnel, notamment en leur proposant un entretien de parcours professionnel, au maximum tous les 4 ans, en complément de l'entretien professionnel annuel avec leur manager. Ainsi, l'engagement du Département en tant qu'employeur va au-delà de ses obligations légales, grâce à cet entretien leur permettant d'échanger avec un expert RH et de construire un projet de mobilité ou de reconversion, d'aborder leur départ à la retraite...

Cet accompagnement passe également par une offre de formation enrichie, au-delà de celle proposée par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), organe de formation obligatoire pour les collectivités locales. En 2021, 1 collaborateur sur 2 a suivi une formation, conformément à notre objectif. Le Département encourage aussi ses collaborateurs à varier leurs expériences et à développer de nouvelles compétences. En 2021, 7 % des collaborateurs ont effectué une mobilité interne.

S'ENGAGER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le Département a élaboré en novembre 2020 un plan d'actions reposant sur la mixité des métiers, le soutien à la parentalité, l'adaptation de l'organisation du travail et du temps de travail, et la création d'un dispositif de signalement des agissements et violences sexistes. Le déploiement de ce plan d'actions aboutira en 2022.

Depuis 2019, notre taux d'emploi des personnes en situation de handicap est de 8,3%, soit au-dessus du seuil légal de 6% et du taux moyen dans les collectivités territoriales (6,70% en 2020). Les collaborateurs bénéficiaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) peuvent disposer d'aménagements de leur poste de travail : matériel, aménagements horaires... D'autre part, le Département a mis en place un parcours d'accompagnement sur 12 mois pour faciliter la reconversion professionnelle des collaborateurs en reclassement pour raisons de santé (5 collaborateurs accompagnés et reclassés en 2021).

OUVRIRE DES ESPACES DE DIALOGUE

Malgré un contexte particulier en 2021, le dialogue social avec les représentants du personnel a été maintenu, voire renforcé grâce à la visioconférence qui a permis de maintenir les instances (34 réunions en 2021 - CHSCT, groupes de travail, réunions de concertation).

Les collaborateurs peuvent également partager leurs propositions pour améliorer le fonctionnement du Département, via une boîte à idées participative initiée en 2019.

Des espaces de dialogue spécifiques sont proposés aux managers : en 2021, deux séminaires **Confluence** ont permis de les réunir. Depuis 2019, cette communauté renforce les échanges formels et informels avec la Direction Générale. À leur charge de s'en faire l'écho auprès de leurs équipes ! Autre exemple, le **Comité 35**, composé d'une vingtaine de membres de moins de 35 ans, est un lieu d'échange avec la Direction générale sur l'organisation, les orientations et les modes de fonctionnement. Il permet d'apporter le point de vue de la nouvelle génération de collaborateurs.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET POUR LE POUVOIR D'ACHAT

Compte tenu des règles dans la fonction publique, le Département dispose d'une marge de manœuvre réduite en termes de rémunération ou d'évolution salariale. D'autres leviers sont ainsi mobilisés pour proposer des rémunérations attractives. Ainsi, le Département a pris l'initiative d'**améliorer la participation employeur à la complémentaire santé** avec un minimum de 30 €, soit le double du montant pris en charge dans la fonction publique d'Etat : 1 199 collaborateurs y ont souscrit. Des avantages collaborateurs permettent par ailleurs de **favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle** : prestations culturelles et sociales (billetterie, voyages, réductions, prêts...), activités sportives et culturelles via l'association du personnel « La Parenthèse », offre de restauration, participation aux frais de garderie...

Côté rémunération, le salaire moyen est de 34 800 € brut, contre une moyenne de 29 640 € brut en 2019 pour la fonction publique territoriale (source: INSEE - 2021). Le salaire médian est de 31 200 € brut. Cela n'empêche pas le Département d'avoir la plus basse masse salariale par habitant de tous les départements français.



>>> **462**

Contrats Parcours emplois compétences (PEC) signés par le Département en 2021. 1 524 contrats signés depuis la création du dispositif en 2016

>>> Absentéisme maladie :

6,26% en 2021

6,61% en 2019
7,30% en 2017

>>> **6 594**

jours de formation réalisés en 2021 (soit 55% de plus qu'en 2020)

>>> **974**

collaborateurs reçus en Entretien de Parcours Professionnel

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

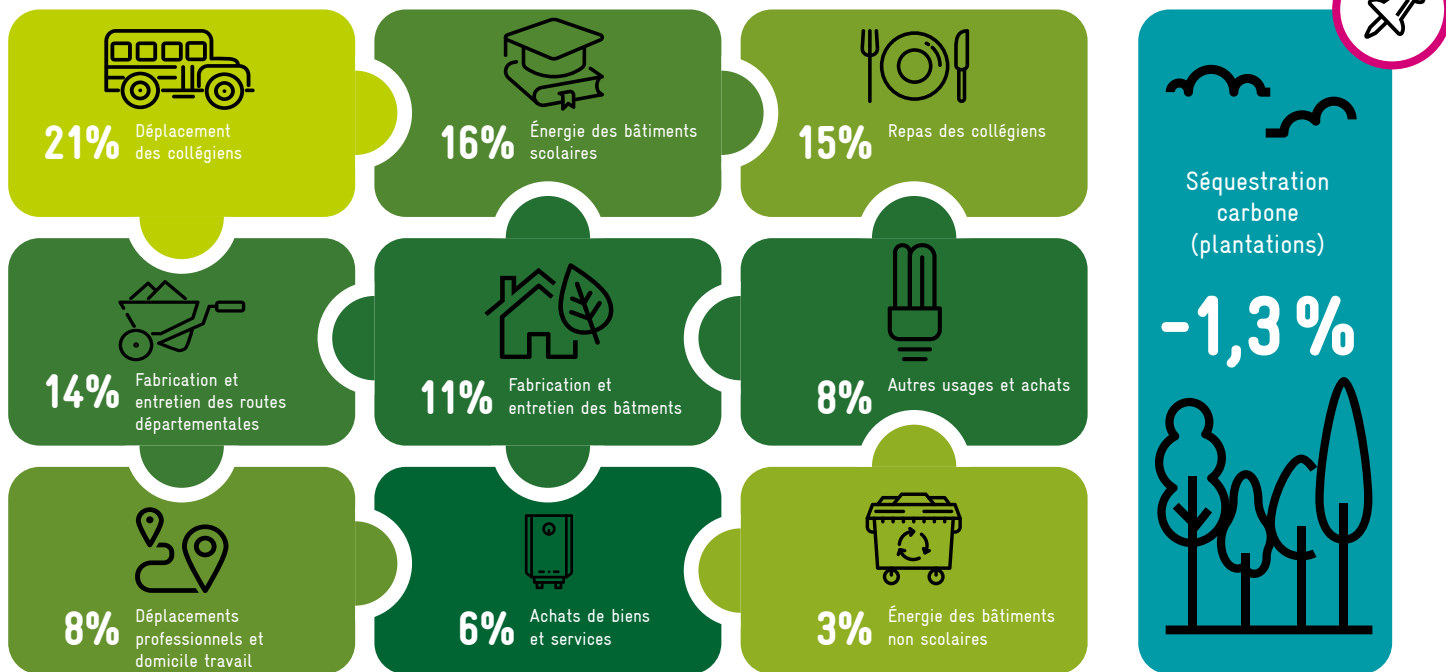






DE LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS À LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENT- TALE ET CLIMATIQUE

Le territoire yvelinois comporte de vastes espaces naturels remarquables que le Département s'est attaché à préserver de longue date. Soucieux de poursuivre cette logique sans pénaliser les besoins de développement économique, il s'est doté d'un opérateur dédié à l'accompagnement opérationnel de ces projets et plus largement des enjeux de développement durable.



AGIR À PARTIR DU **BILAN CARBONE** DE LA COLLECTIVITÉ

Pour agir efficacement en faveur de la réduction de ses propres émissions de gaz à effet de serre (GES), le Département a fait réaliser en 2020 son premier Bilan Carbone® par un organisme indépendant : Carbone4.

Celui-ci a mis en évidence 8 principales émissions de GES illustrées ci-dessus. Le bilan global du Département a été chiffré à hauteur de 92 700 tCO₂e/an (tonne de CO₂ équivalent, unité de mesure des émissions de GES dans l'atmosphère). Cette méthode éprouvée intègre les émissions en lien direct avec les activités du Département (déplacements des agents, construction des routes et des collèges, par exemple) et pour lesquels des actions de réduction sont engagées. Elle comptabilise également les émissions indirectes en lien avec ses activités (le déplacement quotidien des collégiens, par exemple), qui représentent certes une part significative mais sur lesquelles le Département ne peut avoir qu'une influence partielle et incitative (construction de pistes cyclables, fluidité des transports en commun, etc.). Enfin cette méthode valorise les activités qui se traduisent par une séquestration du carbone : les plantations en faveur de la biodiversité représentent environ 1 200 tCO₂e/an, soit l'équivalent de 1% des émissions émises par le Département.

FAVORISER L'USAGE DU VÉLO

En permettant le développement du vélo, le Département mène une politique publique de santé, de mobilité du quotidien, d'amélioration du cadre de vie et de lutte contre le changement climatique. Au cours de l'année 2021, le Département a élaboré son plan vélo, afin de faciliter la mobilité du quotidien. Il renforce, par ailleurs, les subventions aux collectivités yvelinoises permettant ainsi de développer le réseau cyclable à une échelle locale. Il contribue, par ailleurs, à l'aménagement et à l'animation des trois véloroutes nationales qui traversent le département : Seine à Vélo, Véloscénie et l'Avenue Verte London-Paris.

RÉDUIRE LES IMPACTS DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Le Département a réduit les impacts de ses activités de demi-pension dans les collèges par un approvisionnement local en améliorant sa capacité à approvisionner la restauration des collèges en produits locaux de qualité et notamment en soutenant la structuration de ses filières (35% des approvisionnements proviennent de circuits courts dont près de 60% produits dans les Yvelines en 2021),

En 2021, un dispositif pédagogique d'incitation des usagers et des collégiens à la réduction du gaspillage alimentaire a été déployé (Waste Watch) en s'appuyant sur l'installation progressive de tables de tri dans 101 des 110 cantines de collèges. Près de 390 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées pour être valorisées en énergie par méthanisation, notamment grâce à l'unité de Tyon à Carrière-sous-Poissy qui à terme valorisera l'ensemble de ces tonnages. En 2022, les Yvelines deviendront le 1^{er} département de France à valoriser l'ensemble de ses biodéchets.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PARC IMMOBILIER

Le Département des Yvelines possède et entretient près de 920 000 m² de bâtiments. À travers ses investissements et l'entretien du patrimoine immobilier, le Département des Yvelines mène une politique de construction durable et de sobriété énergétique.

■ Réduire les besoins énergétiques des bâtiments existants

Pour l'entretien, la maintenance et l'exploitation des équipements de chauffage et de ventilation de ses bâtiments, le Département a fait le choix de se doter de marchés intégrant des objectifs de performance énergétique et a développé une expertise interne pour les piloter. Ceci se traduit déjà pour les bâtiments départementaux par une diminution de 18% de leur consommation énergétique sur les 5 dernières années (baissant de 55,7 MW/m² en 2017 à 45,7 MW/m² en 2021) par rapport à objectif visé de 40% de réduction d'ici 2030.

Une démarche équivalente engagée sur l'éclairage public a déjà permis de diminuer de 5% la consommation électrique.

■ Privilégier les énergies provenant de ressources renouvelables

Le Département a conclu des contrats de fourniture d'électricité 100% verte, issue principalement de la production hydroélectrique, pour l'ensemble de ses bâtiments. Pour le chauffage de ses bâtiments, dès que possible, le Département les raccorde aux réseaux de chaleur urbains (chaufferies biomasse ou récupération de chaleur issue de l'incinération des déchets) : 20 sites sont actuellement concernés.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

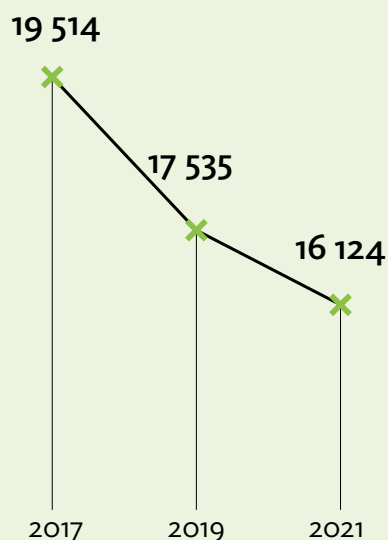


RÉDUIRE L'IMPACT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ENTRETIEN DES VOIRIES

La construction et la réparation des voiries et routes départementales représente près de 14% des impacts en gaz à effet de serre du Département notamment du fait de l'utilisation d'enrobés chauds. Désormais 40 % des enrobés utilisés dans les programmes d'entretien des routes reposent sur des techniques et pratiques émettant 30% de gaz à effet de serre en moins par kilomètre par rapport aux enrobés traditionnels.

ÉVOLUTION ÉMISSIONS GES (en TCO²e/an corrigé des aléas climatiques)

Grâce aux efforts du Département, les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement et à la maintenance des bâtiments ont été réduites de 17% depuis 2017.



Émission en GES des bâtiments en TCO²e/an

**ÉVITER**

Anticiper les impacts sur la biodiversité et préserver les sites d'intérêt.

RÉDUIRE

Limiter les atteintes à la biodiversité lors de la conception et la réalisation des aménagements.

COMPENSER

Penser et construire des actions de compensation dans la durée, au sein d'un réseau de sites naturels protégés, intégrés au territoire.

S'APPUYER SUR L'EXPERTISE D'UNE AGENCE ENVIRONNEMENTALE

UNE COMPÉTENCE PIONNIÈRE EN COMPENSATION

Les impacts d'un projet, d'un plan ou d'un programme peuvent entraîner une dégradation de la qualité environnementale. La séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC) a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire et de compenser les effets notables résiduels.

Soucieux de concilier la préservation de son patrimoine naturel et la réalisation de ses projets de développement et d'aménagement du territoire, le Département a été novateur en créant un opérateur dédié à la conduite opérationnelle de ces derniers, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, le GIP Seine et Yvelines Environnement (SYE). Expert de la séquence ERC, il soutient les acteurs publics et privés du territoire francilien dans toutes les étapes des projets pour limiter leur impact sur la biodiversité. De l'expertise en amont, en passant par la conduite de travaux de rénovation énergétique, jusqu'à l'entretien des espaces naturels de compensation, SYE accompagne des projets structurants de développement du territoire, comme le nouveau site d'entraînement du PSG sur la commune de Poissy ou la réhabilitation du plateau de Satory à Versailles.

Le GIP a étendu son champ d'intervention pour permettre aux acteurs du territoire de répondre aux enjeux de résilience et de la transition écologique. Ils pourront désormais être aidés dans leurs actions volontaristes en matière de « Nature en ville », désartificialisation, stratégie de développement durable, dépollution de sites ou gestion et valorisation de leurs espaces naturels. Au même titre que pour la séquence ERC, l'opérateur pourra assurer toutes les phases du projet, des études préalables à la gestion en passant par la réalisation des travaux.

■ Le nettoyage de la « Mer des déchets » de la plaine de Chanteloup :

Jusqu'alors connue pour être la plus grande décharge à ciel ouvert de France et une zone d'épandage de boues d'épuration durant plusieurs dizaines d'années, la plaine de Chanteloup poursuit sa métamorphose.

Début 2020, le Département des Yvelines a décidé d'engager un projet global de **dépollution et de reconquête écologique**. Aujourd'hui 75 % des déchets présents en surface ont été traités, représentant 9000 T dont 900 T d'amiante. Des études sont menées par l'opérateur Seine et Yvelines Environnement, visant à dimensionner les travaux de génie écologique à réaliser, notamment en matière de dépollution du site. À terme, la « Mer des déchets » laissera place à un nouvel espace naturel de plus de 250 hectares.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE ET RECONQUÉRIR LES MILIEUX NATURELS

Le Département des Yvelines dispose d'un patrimoine naturel et paysager remarquable dont l'enjeu de protection et de valorisation est essentiel pour le développement, l'attractivité et l'équilibre du territoire. Grâce à sa politique « Espaces Naturels Sensibles » (ENS) menée depuis le début des années 1990, le Département a acquis 2 800 ha, répartis en 67 ENS. Parmi eux, une trentaine est aménagée pour l'accueil du public. En 2021, près d'un million de visiteurs ont profité de ces espaces de nature.

Valoriser ces espaces en assurant leur gestion et leur protection est un objectif essentiel pour le Département qui agit au quotidien via les brigades vertes, épaulées du réseau « Vigilance environnement ».

■ Les Brigades vertes, leviers d'insertion sociale et professionnelle au cœur du développement durable

Le Département emploie des bénéficiaires du RSA pour l'entretien de ses parcs et jardins dans le cadre de programmes d'insertion professionnelle. Avec un taux de retour à l'emploi de près de 52% en 2021, l'initiative se révèle particulièrement efficace. En cinq ans, le dispositif s'est étoffé, passant de 25 agents à près de 90 aujourd'hui. Sur le plan de la préservation de l'environnement, les brigades vertes continuent à élargir leurs activités : **entretien de parcs et jardins, forêts, élagage, production horticole et maraîchère, génie écologique.** Leur zone d'intervention couvre désormais 250 ha répartis sur 172 sites (collèges, gendarmeries, bâtiments départementaux et Espaces Naturels Sensibles).

■ Les brigades « vigilance environnement »

La convention signée en mai 2021 par la Préfecture, le Département, le groupement de gendarmerie départementale des Yvelines, la direction régionale de l'Office français pour la biodiversité, l'agence territoriale de l'Office national des forêts et le Dispositif éco-garde, officialise l'installation d'un réseau « vigilance environnement ». Dispositif unique en France, il vise à **lutter contre les incivilités néfastes à la biodiversité et l'environnement en général.**



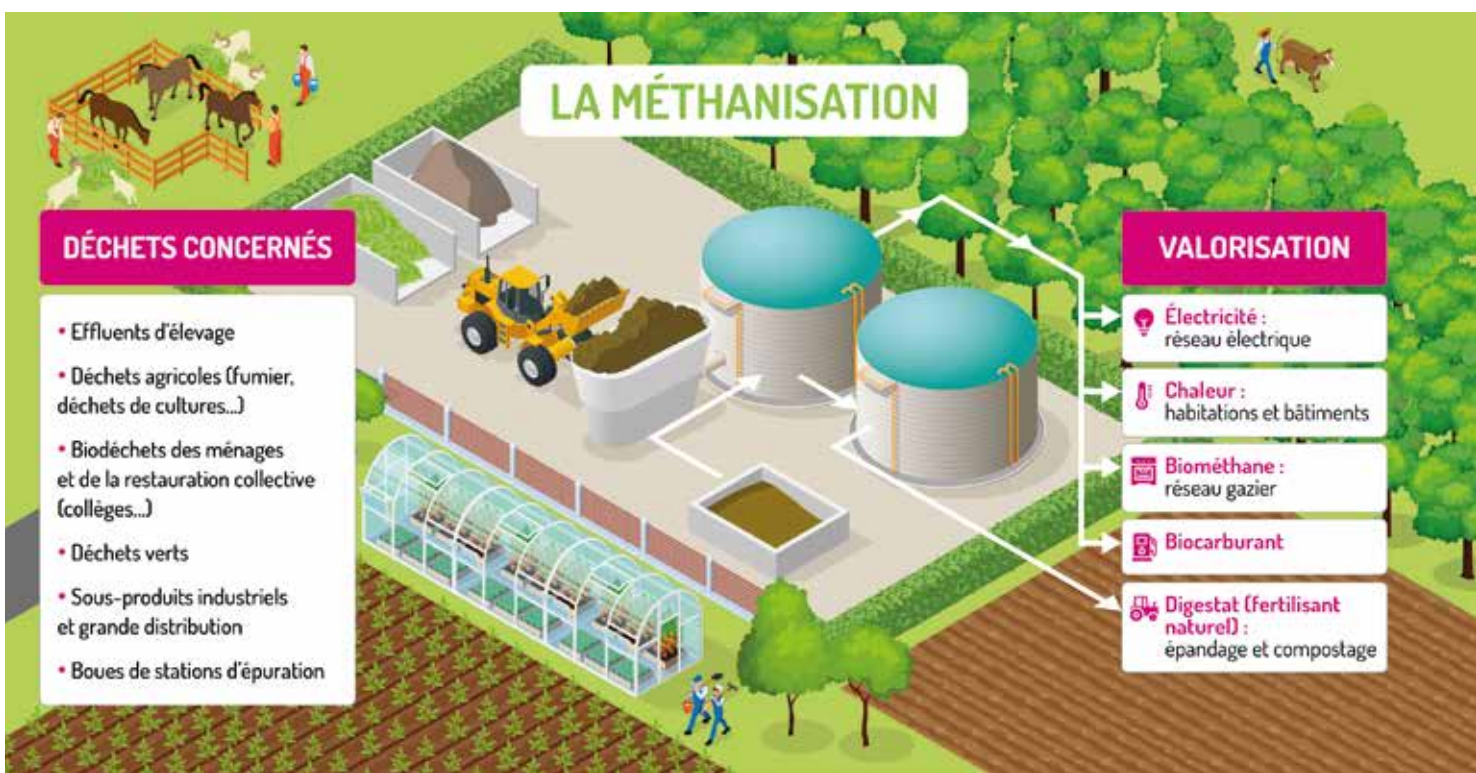
■ Promouvoir des méthodes alternatives pour l'entretien des espaces verts

Depuis 17 ans, le Département a supprimé **l'usage des produits phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces verts** pour les substituer par d'autres techniques manuelles ou techniques privilégiant les énergies électriques ou renouvelables.

Pour aller plus loin, depuis 2019 le Département a intensifié la gestion de ses sites par la méthode dite de l'éco-pâturage. **Ainsi en 2021, 50 ovins/caprins et 10 bovins ont pâturé sur 10 sites départementaux** (9 ha), évitant la production de 18 tonnes de déchets verts et la consommation d'énergie. Sans nuisance sonore, cette technique favorise la présence des oiseaux et insectes, la diversification végétale et la richesse des sols.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA CONSTRUCTION DURABLE

UN APPUI TERRITORIAL AUX PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Le Département est engagé dans une démarche de transition énergétique de son territoire qui se traduit notamment par l'**accompagnement et le financement de projets stratégiques de développement des énergies renouvelables**. Il a soutenu à ce titre en 2020 l'aménagement d'une plate-forme forestière pour la production de combustible bois et de combustible issu du miscanthus cultivé en Seine Aval, à hauteur de 46 000 euros ou encore un méthaniseur agricole dans le sud des Yvelines pour un montant de 360 000 euros. Ce dernier permettra la valorisation de 10 000 tonnes de déchets par an avec la production de biogaz alimentant l'équivalent de 2 000 logements.

PRIVILÉGIER L'ÉCOCONSTRUCTION POUR LES PROJETS NEUFS

En France, le secteur du bâtiment représente 45% des consommations d'énergie et 25% des émissions de GES. Un collège de 8 000m² émet de l'ordre de 16 000 t de CO₂ sur l'ensemble de sa durée de vie de 50 ans.

Acteur engagé pour le développement durable de son territoire, le Département s'est fixé des **exigences environnementales élevées pour ses projets de construction**, en particulier les nouveaux collèges qui accueilleront les citoyens de demain. :

- **Concevoir des bâtiments bio-climatiques et viser une performance énergétique globale élevée** (-60 % d'énergie consommée à l'usage par rapport aux collèges actuels) ;

- **Privilégier les énergies renouvelables et de récupération ;**
- **Utiliser les matériaux bio-sourcés et à faible teneur carbone dans la construction, dont le bois** (-25 % d'émissions de gaz à effet de serre) ;
- **Valoriser les déchets de chantier ;**
- **Renforcer la sobriété énergétique** sur l'ensemble de la durée de vie des bâtiments ;
- **Promouvoir la végétalisation et protéger la biodiversité.**

Cet engagement partagé avec les Hauts-de-Seine envoie un signal clair aux entreprises qui s'intéressent à nos marchés de construction.



Construire des bâtiments bio-climatiques (biodiversité et bien-être)

+30% végétalisation des espaces extérieurs
Diversification des espèces plantées



Améliorer la performance énergétique des constructions (E3C1 - label de performance énergétique niveau 3 en Energie et niveau 1 en empreinte Carbone)

-60% énergie consommée
+30% énergie renouvelable



Réduire notre impact sur les ressources épuisables (matériaux et eau)

Recours aux matériaux biosourcés
Réemploi et valorisation des déchets
-25% d'émission GES

CUBE S

Le Département encourage un **usage raisonné des énergies dans les collèges**. À ce titre, il a initié la création par l'Institut français de la performance des bâtiments (IFPEB) d'un concours à destination des collèges visant à mobiliser les établissements sur leurs économies d'énergies. Le challenge Cube S a ainsi été créé en 2014.

De portée nationale, il mobilise désormais près de 700 établissements chaque année et de nombreux acteurs nationaux. En tant que projet d'établissement, il est l'occasion d'intégrer dans le programme scolaire les notions d'économie d'énergie. Depuis sa création, 46 collèges yvelinois y ont participé et jusqu'à 36% d'économies d'énergies ont pu être réalisées grâce à l'évolution de leurs usages.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





UNE ADMINISTRATION SOBRE ET EXEMPLAIRE

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

■ Une flotte automobile décarbonnée en 2023

Pour sortir des énergies d'origine fossile, le Département a activé différents leviers.

- Diminution de plus de 20% de sa **flotte automobile** en trois ans.
- **Électrification des véhicules légers** : 53% du parc auto (hors utilitaires) est électrique ou hybride avec l'ambition d'atteindre les 100% fin 2023.
- Installation de **224 bornes de recharge électrique**.
- **Rationalisation des réservations** avec la mise en place d'un outil de réservation en ligne et d'armoires sécurisées pour récupérer les clés des véhicules (covoiturage possible).
- **Ateliers de conduite des Zoé électriques** pour les prendre en main et adopter les bonnes pratiques de conduite.

Cette transformation va de pair avec une meilleure connaissance des trajets et kilométrages parcourus par les collaborateurs, en vue d'optimiser l'utilisation des véhicules électriques, à plus faible autonomie.

■ Encourager les collaborateurs à utiliser le vélo

Le vélo fait partie des modes de transport à privilégier, pour une mobilité durable. C'est pourquoi le Département a mis en place l'Indemnité Kilométrique Vélo, d'un montant annuel maximum de 200 euros. Des ateliers de marquage Bicycode et de réparation de vélos ont été organisés sur 7 sites du Département, avec l'atelier d'insertion Solicycle.

■ Développer le travail à distance

En 2021, 1 440 collaborateurs sont inscrits dans un dispositif de télétravail régulier (hors contexte Covid). Étant donné que deux tiers des collaborateurs viennent au travail en voiture, le télétravail a permis d'économiser 594 tonnes équivalent CO2 en 2021, en évitant les déplacements domicile-travail une à deux fois par semaine.

UN PLAN DE MOBILITÉ POUR AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

En 2021, le Département des Yvelines a finalisé son plan de mobilité employeur, pour optimiser les déplacements professionnels et améliorer les déplacements domicile-travail des collaborateurs. Cette démarche poursuit trois objectifs.

- **Tendre vers une mobilité décarbonée et durable.**
- **Améliorer les déplacements domicile-travail** sur des sites variés, certains très urbains, d'autres très ruraux.
- **Penser la mobilité professionnelle inter-sites** sur un territoire vaste où la voiture reste dominante.

« TOUS ECORESPONSABLES » : PARCE QUE CHACUN DE NOS GESTES COMPTE POUR DEMAIN

La démarche collaborative « Tous Ecoresponsables » du Département vise à sensibiliser et fédérer les collaborateurs autour des enjeux environnementaux, en leur proposant des temps forts et concrets. Chacun est invité à y contribuer à travers ses pratiques professionnelles, mais aussi personnelles. Pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques, différents leviers leur sont proposés.

- **Des actions concrètes** : ateliers de réparation vélo solidaires, test de Zoé électrique, initiation au Zéro Déchet, formation au compostage et au lombricompostage, collecte de jouets et de livres pour enfants...
- Une information régulière avec des actus Intranet et une campagne d'écogestes.

Pour structurer la démarche, **un réseau d'écopréférénts a été mis en place en 2020**. Chacun peut proposer des actions, participer à leur mise en œuvre et relayer la démarche au sein de sa direction. Les écopréférénts testent également de nouveaux formats d'animation, comme la Fresque du Climat, la formation à l'écoconduite, ou encore la constitution d'équipes pour le challenge Ma Petite Planète, organisé en juin 2021 pendant 3 semaines.

UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TRAVAIL

■ Évolution du parc d'imprimantes

100% des copieurs ont été équipés de **FollowMe**, qui permet d'imprimer partout grâce à son badge et d'éditer les impressions avant qu'elles ne sortent. Les bonnes pratiques d'impression sont partagées auprès des collaborateurs avec l'appui de la direction des systèmes d'information (DSI) et des écopréférénts.



■ Tri des déchets

Le tri des déchets est encouragé, notamment grâce à différentes actions de sensibilisation : opération « Clean Up Challenge » (100 collaborateurs mobilisés pour ramasser 212 kg de déchets en 90 minutes au Parc du Peuple de l'Herbe de Carrières-sous-Poissy), atelier « Initiation au Zéro Déchet », formation au compostage et mise à disposition de matériel de compostage auprès de notre partenaire Versailles Grand Parc



>>> 313
collaborateurs ont participé à au moins un atelier écoresponsable dans l'année

>>> 2 948
défis écoresponsables ont été réalisés par 185 participants lors du challenge Ma Petite Planète

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





ACCOMPAGNER UNE AGRICULTURE DURABLE ET DE PROXIMITÉ

SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Le Département des Yvelines est le second département agricole d'Île-de-France. Depuis 2018, la nouvelle politique agricole départementale vise à soutenir une agriculture yvelinoise diversifiée, performante et durable. Ce sont plus de 800 000 euros d'aides qui sont allouées chaque année au secteur agricole.

Avec la création de l'opérateur C'Midy, et via des contributions plus directes, le Département soutient les projets d'investissements des exploitations agricoles et finance des projets de transformations des produits et/ou de vente à la ferme: transformation de blé en pâtes, magasins à la ferme, distributeur automatique de productions, circuit de vente directe chez les producteurs, matériels de conversion à l'agriculture biologique. Dès 2018, le Département a créé un outil dédié au recensement, à la promotion des producteurs locaux avec la carte des produits du terroir et un annuaire en ligne référençant 170 producteurs yvelinois, producteurs.yvelines.fr

ENCOURAGER LES PRATIQUES AGRICOLES SOBRES

Le Département encourage les pratiques plus durables avec le soutien aux projets permettant de préserver la ressource en eau, de lutter contre l'érosion des sols ou de diminuer de près de 30 % des applications de produits phytosanitaires, comme la culture intégrée du blé notamment en zones de captage des eaux. Des bonifications sont attribuées aux projets engagés en agriculture biologique ou dans une démarche agro-environnementale.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAIRE FACE À LA PANDÉMIE

Dans un contexte inédit de crise sanitaire et dans la continuité des actions déployées en 2020, le Département des Yvelines s'est mobilisé au-delà de ses seules compétences, aux côtés des services de l'Etat, de la communauté médicale et médico-sociale, en apportant une réponse spécifique aux associations et établissements médico-sociaux.

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE AU PUBLIC

Les capacités de prise en charge téléphonique des besoins des usagers ont été renforcées (près de **15 000 appels** pris durant le premier confinement) et les services d'action sociale ont maintenu un accueil physique pour les situations les plus urgentes.

La prise en charge des mères et très jeunes enfants et l'accès des femmes à la contraception ont été assurés avec le maintien de la tournée du **bus PMI** et des accueils physiques en centres. La prise en charge des situations d'urgence a été maintenue dans les structures de l'ASE grâce à des équipes de renfort de près de 80 agents (veille de nuit, visites aux enfants placés, ...). Enfin, l'instruction des dossiers des personnes âgées et en situation de handicap ainsi que des adultes candidats à l'adoption a été assurée à distance.

Afin de contribuer au maintien de la qualité de vie des Yvelinois et du dynamisme local le Département a soutenu le service aux publics rendu par près de 2 400 commerçants et artisans du territoire.

UN SOUTIEN OPÉRATIONNEL AUX BESOINS DE DÉPISTAGES ET DE VACCINATION

En contractualisant avec un laboratoire d'analyse et mobilisant ses propres équipes, le Département a organisé des **dépistages PCR** dans plus d'une centaine d'EHPAD avant que les kits d'autotests ne soient disponibles.

En soutien des centres de vaccination, le Département a créé un dispositif itinérant, le **VaccYbus**, allant au-devant des personnes âgées en zone rurale et de la population éloignée de ces centres et a ouvert trois centres éphémères (de 2 à 12 semaines) au plus fort de la demande. Ce sont au total **près de 100 000 injections** qui ont été permises via tous ces dispositifs.

APPORTER DES MOYENS POUR FAIRE FACE

Le Département s'est particulièrement mobilisé auprès des centres hospitaliers et des professionnels de santé et du médico-social par l'achat et/ou la gestion des matériels de protection, y compris par la mise à disposition d'un centre de logistique. Ainsi, 10 000 masques FFP2 et 183 000 masques chirurgicaux ont été fournis en complément de blouses, charlottes, gel hydroalcoolique, etc. La prise en charge des loyers des professionnels de santé libéraux exerçant dans une maison médicale partenaire a également permis de les soutenir dans leur activité.

225 communes du territoire et les 116 collèges ont été approvisionnés en masques lorsque ceux-ci se faisaient rare (1 million de masques distribués).

Les actions de lutte contre l'isolement des seniors ont été renforcées par le renouvellement du dispositif Yvelines Etudiants Seniors (YES), la mise en place d'appels de convivialité à destination des personnes âgées ou en situation de handicap isolées, ou encore la distribution de tablettes numériques aux EHPAD pour faciliter le maintien du contact entre résidents et familles.

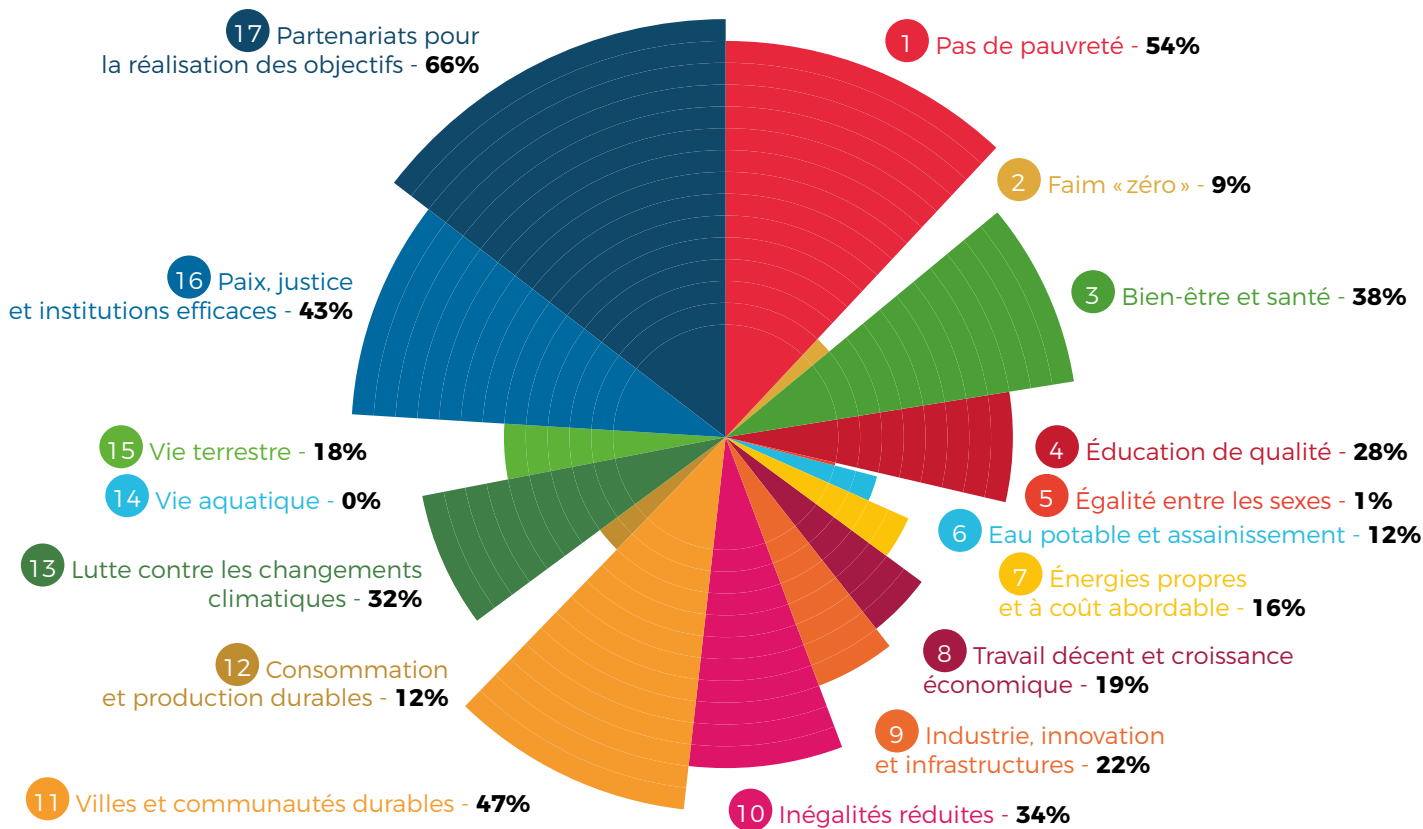
SOUTENIR LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Afin de garantir une continuité pédagogique, le Département s'est appuyé sur son agence Seine-et-Yvelines Numérique en proposant un enrichissement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT): service de soutien scolaire, programme #AmusezVous et 2 000 tablettes prêtées aux élèves et aux enfants de l'ASE. Au plus fort de la crise, le Département a assuré l'accueil, dans les collèges, des enfants des personnels mobilisés (pompiers, personnel soignant, professionnels de l'ASE...).

Par son opération **Quartiers d'été** (2,65 M€), le Département a soutenu des actions pédagogiques et culturelles s'appuyant exclusivement sur des opérateurs yvelinois et s'adressant en priorité aux jeunes des QPV et des établissements départementaux. Des « Vacances apprenantes » ont été organisées pour 300 enfants repérés par les services sociaux ou pris en charge par l'ASE.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Les actions du Département à la lumière des objectifs internationaux de développement durable

LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Adoptés en 2015 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, dix-sept objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés afin de répondre aux défis mondiaux, à savoir l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et à l'échelle mondiale, la lutte contre les inégalités et la protection de l'environnement. Le Département des Yvelines considère ces ODD comme un moyen d'évaluer la performance de son action.

En veillant à étudier son impact, y compris dans des domaines où il n'est pas pleinement compétent, le Département est fidèle à son ambition de rester une institution responsable et efficace. Ainsi, bien que la nature de ses activités présente un impact très indirect sur la préservation des océans et des ressources marines (0% pour ODD 14), ces aspects restent intégrés à l'analyse globale de sa performance par souci de cohérence. La répartition des impacts favorables des politiques du Département sur les ODD traduit fidèlement ses valeurs. Par sa lutte active contre les facteurs de pauvreté (54% des

actions intègrent un impact favorable), le soutien de l'ensemble des partenaires investis au bénéfice du développement durable du territoire (66% de ses actions intègrent un partenariat structurant), avec la recherche d'efficacité de ses institutions (43%), le Département marque sa volonté de promouvoir des lieux de vie inclusifs, résilients et durables (47%), au service de la réduction des inégalités de toutes natures (34%) et du bien-être (38%) pour chacun, à tout âge.

Le détail de cette analyse et son avancement est présenté page 46 et suivantes.

Constituant l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, voici la liste des dix-sept objectifs mondiaux déclinés au niveau départemental :

	<p>Réduire la vulnérabilité des plus pauvres contre les chocs économiques, sociaux et environnementaux</p>		<p>Assurer l'égalité des chances, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique</p>
	<p>Assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable</p>		<p>Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients, sobres et préservent leur patrimoine culturel et naturel</p>
	<p>Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges</p>		<p>Établir des modes de consommation et de production locaux et préservant les ressources naturelles</p>
	<p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>		<p>Prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>
	<p>Réaliser l'égalité du genre et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>		<p>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines</p>
	<p>Assurer une gestion durable des ressources en eau</p>		<p>Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des d'eau douce</p>
	<p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>		<p>Lutter contre toutes les formes de violence dont sont victimes les enfants et mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>
	<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>		<p>Renforcer les partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'atteindre les objectifs de développement durable</p>
	<p>Mettre en place une infrastructure fiable et accessible, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>		

IMPACT DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES AU REGARD DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AVANCEMENT

POLITIQUES	OBJECTIFS 2021-2028
ÉDUCATION	Investir dans les collèges innovants et promouvoir de nouveaux enseignements
	Equiper en numérique les professeurs et les élèves
	Restauration collective en circuit court et produite sur place
	Favoriser l'égalité des chances pour tous, sur tout le territoire
SANTÉ	Déployer la Télémédecine
	Mettre en place le Bus santé prévention
	Implanter de nouvelles maisons médicales
	Acheter un robot de précision
	Soutenir la formation médicale et médico-sociale
	Créer un Institut du psychotraumatisme de l'enfant
	Assurer le suivi médical des enfants et adolescents
INSERTION	Renforcer les moyens de formation professionnelle
	Développer l'emploi d'insertion dans le domaine de l'aide aux personnes âgées et handicapées
	Mettre en place le bus Job Insertion
	Permettre aux grands employeurs publics du territoire de développer l'emploi d'insertion
	Développer l'emploi d'insertion dans les travaux environnementaux
	Développer un programme spécifique d'insertion pour les jeunes majeurs de l'ASE
AUTONOMIE	Déployer la plateforme de service et le hub innovation de l'agence AutonomY'
	Déployer le carnet de liaison à domicile entre les intervenants, la famille et le Département
	Fluidifier le parcours de soins des Yvelinois
	Rendre attractifs les métiers de l'autonomie
	Développer le Campus dédié aux métiers de la santé, de l'autonomie et du grand âge
	Créer un guichet unique à destination des usagers et professionnels libéraux
	Diminuer les délais de délivrance des prestations
	Maintenir à domicile en adaptant l'habitat et en favorisant les liens intergénérationnels et la mobilité
	Diversifier l'offre d'habitat par des solutions innovantes et souples
ROUTES DÉPARTEMENTALES, LIAISONS DOUCES, TRANSPORTS ET MOBILITÉS INNOVANTES	Améliorer les conditions de desserte et de circulation sur le réseau routier
	Mettre en œuvre un plan vélo et améliorer l'accès aux gares
	Développer les infrastructures de transports en commun
	Développer les offres d'intermodalité
	Développer le réseau de bornes de recharge électriques
	Soutenir les projets expérimentaux de nouvelles mobilités
RÉNOVATION URBAINE	Livrer les 1 ^{ers} programmes d'accession sociale à la propriété et de résidences sociales réhabilitées
	Réimplanter des services de proximité du Département
	Cibler davantage les habitants des QPV dans les programmes d'insertion
	Accompagner le renouvellement et la recomposition de l'offre commerciale



Impact nul ou neutre



Impact positif, action réalisée

POLITIQUES	OBJECTIFS 2021-2028
LOGEMENT	Réaliser 300 logements/an pour loger les jeunes et les familles, réinvestir le cœur des villes et appuyer la transformation urbaine et sociale des QPV
	Poursuivre l'accompagnement aux communes en vue d'atteindre les objectifs SRU
	Développer une politique globale de rénovation énergétique du parc privé
	Prior'2 : poursuivre la politique de soutien aux grands projets urbains
	Yvelines/Résidences 2 : poursuivre le soutien au logement des jeunes, seniors, personnes en insertion ou souffrant d'un handicap psychique ou mental
INNOVATION ET INDUSTRIE	Soutenir financièrement la reconversion de l'usine Renault Flins qui doit en faire la 1 ^{re} usine automobile à empreinte carbone négative au monde
	Soutenir le développement d'une filière bois à destination de l'éco-construction
	Investir dans des sociétés de production d'énergies renouvelables
	Poursuivre le portage de projets industriels écologiquement vertueux et participant au maintien de l'emploi
ESPACES NATURELS ET AGRICULTURE	Poursuivre l'acquisition d'ENS supplémentaires et réaliser la plantation de 30 000 arbres/an en priorisant les secteurs péri-urbains ou carencés
	Optimiser le potentiel de séquestration carbone des terrains yvelinois
	Transformer SYE en opérateur de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique
CULTURE ET PATRIMOINE	Imaginer de nouvelles formes de solidarités et de coopérations agricoles
	Elargir le Pass Malin aux salles de spectacle et offres privilèges y compris pour le Pass+
	Détecter et prévenir l'illettrisme avec un programme de lecture publique itinérant
RURALITÉ	Participation au financement de la rénovation du patrimoine immobilier
	Intensifier les dispositifs d'aide technique et financière à destination des communes
	Déployer la mise à disposition pour chaque commune d'un pack borne + véhicule électrique
INTER-DÉPARTEMENTALITÉ	Poursuivre le déploiement du service public en milieu rural (Bus Insertion, Bus Santé, Bus PMI)
	Mettre en place l'agence interdépartementale 'Autonomy'
	Déployer le plan d'action interdépartemental en faveur des enfants de l'ASE
	Faire du numérique scolaire un vecteur de réussite éducative
SOUTIEN AU BLOC COMMUNAL	Poursuivre la dynamique interdépartementale à 7 à l'échelle de l'Île-de-France
	Déployer un bonus développement durable pour les projets locaux à forte valeur ajoutée
BIODIVERSITÉ ET CLIMAT	Etendre les services proposés aux communes par SYN (vidéo protection, dématérialisation, équipement et maintenance informatique des écoles, gestion des archives)
	Structurer une offre de compensation anticipée des impacts sur la biodiversité et compenser les émissions de GES pour tous les projets portés par le Département
JEUNESSE	Porter une politique ambitieuse en matière de performance énergétique
	Investir pour l'attractivité de l'enseignement supérieur et médical
	Développer l'accueil en internat comme alternative au placement des enfants en danger
	Créer un groupement de coopération sociale en faveur de la prévention et de l'insertion jeunesse
	Poursuivre la refonte de l'offre d'accompagnement des enfants placés (villages d'enfants)




Impact nul ou neutre



Impact positif, action réalisée

1 PAIX ET PROSPÉRITÉ	2 ENERIE PROPRE	3 SANTÉ BIEN-ÊTRE ET ÉCARTS	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 Eau propre et assainissement	7 Énergie propre et coût abordable	8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS	11 VILLES DURABLES ET INCLUSIVES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 ACTIONS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET MEILLEURS ENGAGEMENTS	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

 Impact positif, action en cours de déploiement

 Impact positif, l'action présente des difficultés à lever

LEXIQUE

APA : Allocation Personnalisées d'Autonomie

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active

BRS : Bail Réel Solidaire

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique
Territoriale

CPF : Centre de Planification Familiale

CROUS : Centre Régional Des Œuvres
Universitaires et Scolaires

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes

ERC : Méthode Eviter, Réduire, Compenser

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

GIP : Groupement d'Intérêt Public

GES : Gaz à Effet de Serre

ODD : Objectif de Développement Durable
de l'Organisation des Nations Unies

OFS : Office Foncier Solidaire

PA : Personnes Âgées

PAT : Pôles Autonomie Territoriaux

PDI : Programme Départemental d'Insertion

PEC : Parcours Emploi Compétence

PH : Personnes Handicapées

PMI : Protection Maternelle et Infantile

QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur
Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

SARE : Service d'Accompagnement
à la Renovation Energétique

SAS : Secteur d'Action Sociale

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité
Economique

SYE : opérateur Seine et Yvelines Environnement

SYN : opérateur Seine et Yvelines Numérique

TAD : Territoire d'Action Départementale

YES : Dispositif Yvelines Etudiants Seniors



Yvelines
Le Département